



RAISONS DE SANTE 338 – LAUSANNE

Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique
Secteur Evaluation et expertise en santé publique (CEESAN)

Profils et trajectoires des bénéficiaires des hébergements d'urgence dans le canton de Vaud en 2021

Sophie Stadelmann, Jérôme Debons, Sanda Samitca

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Raisons de santé 338

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté regroupe, depuis le 1er janvier 2019, les compétences de la Policlinique médicale universitaire, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, de l'Institut universitaire romand de santé au travail et de Promotion Santé Vaud. Il a pour missions :

- les prestations de la première ligne de soins (en particulier l'accès aux soins et l'orientation au sein du système de santé) ;
- les prestations en lien avec les populations vulnérables ou à besoins particuliers ;
- les interventions de promotion de la santé et de prévention (I et II) ;
- les expertises et recherches sur l'organisation et le financement des systèmes de santé ;
- les activités de recherche, d'évaluation et d'enseignement universitaire en médecine générale et communautaire, en santé publique et en santé au travail.

Dans le cadre de cette dernière mission, Unisanté publie les résultats de travaux de recherche scientifique financés par des fonds de soutien à la recherche et des mandats de service en lien avec la santé publique. Il établit à cet égard différents types de rapports, au nombre desquels ceux de **la collection « Raisons de santé »** qui s'adressent autant à la communauté scientifique qu'à un public averti, mais sans connaissances scientifiques fines des thèmes abordés. Les mandats de service sont réalisés pour le compte d'administrations fédérales ou cantonales, ou encore d'instances non gouvernementales (associations, fondations, etc.) œuvrant dans le domaine de la santé et/ou du social.

Étude financée par : La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction générale de la santé publique (DGS) du Canton de Vaud

Citation suggérée :

Stadelmann S, Debons J, Samitca S. Profils et trajectoires des bénéficiaires des hébergements d'urgence dans le canton de Vaud en 2021. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2022 (Raisons de santé 338).

<https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/338>

Remerciements :

Nous souhaitons remercier les responsables et les équipes de l'ensemble des hébergements d'urgence du canton pour l'accueil qu'elles et ils nous ont réservé. Sans-elles et sans eux, les différentes récoltes de données n'auraient pas pu avoir lieu.

Nous souhaitons remercier Messieurs Pierre-Yves Bassin, directeur de Zone Bleue à Yverdon et Vincent Masciulli, directeur d'AACTS à Vevey, ainsi que les deux intervenants de l'Abri L'Etape à Lausanne qui ont accepté de nous suppléer et de se rendre dans les hébergements d'urgence de leur ville lors de la soirée de passation de l'enquête PAPU-HU.

Nous remercions également Guillaume Notz, stagiaire au CEESAN, pour sa contribution dans l'analyse de la littérature. Finalement, nos remerciements chaleureux vont à l'ensemble des bénéficiaires des hébergements d'urgence qui ont accepté de participer à l'enquête PAPU-HU et/ou de répondre à un entretien.

Relecture et contrôle de l'édition :

Pauline Delaby

Date d'édition :

Septembre 2022

Table des matières

1	Introduction	11
2	Objectifs	12
3	Méthodes	13
3.1	Enquête PAPU-HU	13
3.1.1	Design global de l'étude	13
3.1.2	Lieux et populations concernés	13
3.1.3	Déroulement de l'étude	14
3.1.4	Instruments et analyse	15
3.2	Analyse des trajectoires	16
3.2.1	Démarche empirique	16
3.2.2	Données et analyses	17
4	Résultats	18
4.1	Enquête PAPU-HU	18
4.1.1	Participation à l'enquête	18
4.1.2	Caractéristiques sociodémographiques des répondant-es	20
4.1.3	Consommation de substances	31
4.1.4	Indicateurs de santé	32
4.2	Analyse des trajectoires	34
4.2.1	Causes du sans-abrisme	35
4.2.2	Trajectoires de vie	37
4.2.3	Vécu quotidien et ressources pour s'en sortir	47
5	Discussion	53
6	Références	59
7	Annexes	61
7.1	Questionnaire PAPU-HU	61
7.2	Canevas d'entretien	65
7.3	Synthèse des données qualitatives	67
7.4	PAPU-HU : résultats complémentaires	69

Liste des tableaux

Tableau 1	Description des structures	14
Tableau 2	Taux de participation à l'enquête en 2021	18
Tableau 3	Caractéristiques sociodémographiques par structure en 2021 (% et moyenne)	21
Tableau 4	Bénéficiaires d'origine étrangère (N =19)	68
Tableau 5	Bénéficiaires d'origine suisse (N=6)	68
Tableau 6	Aide au remplissage du questionnaire par structure en 2021 (%)	69
Tableau 7	Fréquence de visite des HU au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	69
Tableau 8	Nationalité par structure en 2021 (%)	70
Tableau 9	Durée du séjour sur le territoire vaudois par structure en 2021 (%)	70
Tableau 10	Typologie des situations de sans-abrisme par structure en 2021 (%)	71
Tableau 11	Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits par structure en 2021 (%)	72
Tableau 12	Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits, catégorisation ETHOS, par structure en 2021 (%)	73
Tableau 13	Raisons évoquées pour être sans domicile fixe privé en Suisse par structure en 2021 (%)	73
Tableau 14	Fréquence des situations où les répondant-es n'ont pas trouvé de place en HU au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	74
Tableau 15	Lieux où les répondant-es ont principalement passé leurs journées au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	74
Tableau 16	Sources de revenus au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	75
Tableau 17	Fréquence des journées entières sans manger au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	76
Tableau 18	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	76
Tableau 19	Etat de santé général par structure en 2021 (%)	77
Tableau 20	Disposer d'une couverture pour les frais de santé par structure en 2021 (%)	77

Liste des figures

Figure 1	Aide au remplissage du questionnaire en 2021 (%)	19
Figure 2	Fréquence de visite des HU au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)	20
Figure 3	Nationalité en 2021 (%)	22
Figure 4	Durée du séjour sur le territoire vaudois en 2021 (%)	23
Figure 5	Typologie des situations de sans-abrisme en 2021 (%)	24
Figure 6	Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits en 2021 (%)	25
Figure 7	Raisons évoquées pour être sans domicile fixe privé en Suisse en 2021 (%)	26
Figure 8	Fréquence des situations où les répondant-es n'ont pas trouvé de place en HU au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)	27
Figure 9	Lieux où les répondant-es ont principalement passé leurs journées au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)	28
Figure 10	Sources de revenus au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)	29
Figure 11	Fréquence des journées entières sans manger au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)	30
Figure 12	Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)	31
Figure 13	Etat de santé général en 2021 (%)	32
Figure 14	Disposer d'une couverture pour les frais de santé en 2021 (%)	34

Glossaire

AS	Assistant·e social·e
CABS	Centre d'accueil à bas-seuil d'accès
CEESAN	Secteur évaluation et expertise en santé publique
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGS	Direction générale de la santé
HU	Hébergement d'urgence
PAPU	Pointage annuel du profil des usagères et usagers des CABS
PAPU-HU	Pointage annuel du profil des usagères et usagers des hébergements d'urgence

Résumé

La mise à disposition d'hébergements d'urgence (HU) s'inscrit dans le cadre des actions du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) pour soutenir les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques, d'intégration ou atteintes dans leur santé. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), en collaboration avec la Direction générale de la santé publique (DGS), a confié au secteur CEESAN (Evaluation et expertise en santé publique) d'Unisanté le mandat d'adapter le questionnaire PAPU (Pointage annuel du profil des usagères et usagers) réalisé chaque année dans les centres d'accueil à bas-seuil du canton aux hébergements d'urgence. Cet outil permet de renseigner de manière quantitative les indicateurs concernant le profil des usagères et usagers de ces structures.

L'enquête renommée ici PAPU-HU est une enquête anonyme, transversale, descriptive et multi-centre, tout comme l'enquête PAPU^{1, 2}. S'inspirant des enquêtes de type « un jour donné », elle a pour but de récolter les données sur le profil sociodémographique, les indicateurs de précarité, l'état de santé somatique et psychique des usagères et usagers.

Le questionnaire a été proposé aux bénéficiaires des sept HU du canton : l'Abri l'Étape, le Sleep In, la Marmotte, le Répit et Montolieu à Lausanne, Le Hublot à Vevey et la Lucarne à Yverdon durant la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mars 2021. Au total, 149 questionnaires valides ont pu être utilisés pour effectuer les analyses. Le taux de participation est calculé à partir du nombre de bénéficiaires ayant dormi dans les HU du canton cette nuit-là et s'élève à 51%.

Un volet qualitatif complète le PAPU-HU. Cette analyse permet de documenter les trajectoires des bénéficiaires des HU du canton.

Caractéristiques sociodémographiques des répondant-es

Les HU du canton sont principalement fréquentés par des hommes, d'une petite quarantaine d'année, d'origine étrangère. 12% des répondant-es au PAPU-HU déclarent être suisse-sse ou bi-nationaux-ales suisses. Parmi les répondant-es d'origine étrangère, 78% déclarent ne pas avoir de permis de séjour valable pour la Suisse.

La majorité des répondant-es sans domicile fixe privé sont dans cette situation depuis moins de 6 mois (38%). Un cinquième indique vivre dans cette situation depuis 1 à 5 ans (21%) ou depuis plus de 5 ans (21%). Près de 15% des répondant-es indiquent ne pas avoir de domicile fixe privé depuis moins d'un mois et 5% depuis 7 à 11 mois. Relevons encore que 8% des répondant-es ne considèrent pas être sans domicile fixe privé.

Les problèmes financiers sont cités par le plus grand nombre de répondant-es pour expliquer pourquoi ils et elles ont recours aux HU (61%). Un peu moins de la moitié

des répondant·es au PAPU-HU déclare avoir dormi au moins une fois dehors au cours des 30 derniers jours (41%). Enfin, l'accueil de jour constitue un défi majeur pour nombre de personnes rencontrées : 62% des répondant·es au PAPU-HU passent leurs journées à l'extérieur. Sans surprise, les entretiens révèlent par ailleurs que les bénéficiaires des HU vivent un quotidien marqué par l'attente, l'errance, l'usure physique et mentale et qu'ils et elles redoutent particulièrement l'hiver et le froid.

Insertion socio-professionnelle

Presque la moitié des répondant·es indiquent ne pas avoir de revenu mais vivre sur leurs économies (44%) et une forte proportion fait la manche pour subvenir à ses besoins (29 %). Le fait de passer toute une journée sans manger arrive rarement pour 8% des répondant·es, parfois pour 37% et souvent pour 16%.

Indicateurs de santé

Une majorité des répondant·es se considère en bonne santé. Au total, 14% déclarent être en mauvaise ou très mauvaise santé. Par ailleurs 6% des répondant·es au PAPU-HU indiquent avoir déjà été diagnostiqué·es positives ou positifs à l'hépatite C (VHC).

Lorsqu'elles ou ils sont malades, 44% des répondant·es indiquent aller chez un médecin (cabinet privé, hôpital, Point d'Eau, etc.). Ainsi, plus d'un quart des répondant·es ont eu un suivi médical au cours des 30 derniers jours (28%), 18% des répondant·es ont consulté aux urgences au cours des 30 derniers jours et 14% des répondant·es indiquent avoir été hospitalisé·es dans les 12 derniers mois.

Pour accéder aux soins, il est essentiel que les personnes bénéficient d'une couverture pour leurs frais de santé. Or, 66% des répondant·es disent ne pas avoir souscrit une assurance en Suisse ou à l'étranger pour leurs frais de santé (30% l'ont fait, 4% ne savent pas).

Analyse des trajectoires

En complément à ces données, les trajectoires des usagères et usagers des HU ont été abordées au moyen d'entretiens semi-directifs (N=25), in situ, dans chacun des sept HU.

L'analyse de ce corpus s'appuie sur les méthodes d'analyse de contenu thématique et des récits de vie.

Les principales causes du sans-abrisme relevées dans les entretiens sont la perte de logement, l'absence de permis de séjour et une précarité durable. En termes de trajectoires, on peut distinguer les trajectoires migratoires (avec pour principales origines l'Afrique Subsaharienne et du nord, l'Europe, l'Europe de l'Est) et, de l'autre, les trajectoires autochtones.

Le motif de la quête d'une vie meilleure est récurrent dans les récits migratoires et passe avant tout par le travail, perçu comme véritable planche de salut pour changer son destin et celui de sa famille. Il s'agit principalement d'une migration économique. L'accès au marché du travail n'est pas le même selon l'origine de la personne et les lois d'asile qui s'appliquent ; ainsi, une distinction s'opère entre les migrant-es européen-nes, soumis-es au règlement sur la libre circulation des personnes, et les migrant-es de pays tiers (hors UE, Afrique, Europe de l'est), soumis-es au règlement de Dublin. Ces bénéficiaires font face à une forme de cercle vicieux puisque sans permis de séjour, l'accès à un logement et à l'emploi leur est refusé. La plupart travaillent au noir et plusieurs sont sans emplois.

Les migrant-es en provenance d'Europe ont un statut légitimé par un permis B ou G qui permet un meilleur accès à l'emploi et au logement, même si les conditions de vie restent souvent fragiles. A ces situations s'ajoute le cas particulier des travailleuses saisonnières et travailleurs saisonniers (souvent frontalier-ères, présent-es pour une durée courte, avec des contrats fixes à temps complet) qui bénéficient de conditions d'accès aux HU facilitées^a.

Pour les bénéficiaires autochtones, le recours aux HU intervient généralement suite à une perte de logement peu/pas anticipée ou dans une situation de précarité prolongée. La majorité des bénéficiaires suisses rencontrés sont sans emplois ou au bénéfice d'une rente AI. Leurs trajectoires sont marquées par des ruptures biographiques qui entraînent un déclassement social plus ou moins brutal d'un côté, et de l'autre, par des situations d'impasse en lien notamment avec des aspects administratifs ou juridiques qui empêchent d'avancer.

Le recours aux HU répond à des besoins différents selon le profil des personnes accueillies. D'une solution d'urgence pour des personnes ayant perdu leur logement récemment, il devient/représente une solution de refuge pour des SDF chronicisé-es, en passant par un point de chute pour des migrant-es sans papiers ou une solution temporaire et à moindre coût pour les travailleuses saisonnières et travailleurs saisonniers.

Interrogé-es sur leur perception de la situation, les bénéficiaires mobilisent des ressources différentes. Ainsi, la majorité des migrants africains et des personnes des communautés roms mettent en avant l'incertitude et le besoin d'adaptation auxquelles elles et ils sont confronté-es. Cette situation se traduit par un sentiment de fatalisme et de fuite en avant, qui fait écho aux difficultés vécues par ces migrant-es en termes d'absence de logement, d'emploi stable, etc. Dans cette situation la logique d'action consiste à s'adapter en permanence, à agir stratégiquement et à saisir les opportunités.

Les migrant-es économiques originaires d'Europe et les suisse-ses du corpus rapportent une situation d'impasse et d'attente qui se traduit par un sentiment de blocage dans son parcours, un vécu dans l'attente que la situation s'améliore. Ces

^a Selon les critères d'accès fixés dans le règlement des HU.

personnes sont ainsi amenées à vivre avec des ressources limitées, tant financières que sociales qui les empêchent de sortir de la précarité.

Enfin, les saisonnières frontalières et saisonniers frontaliers, qui ont généralement un logement ailleurs qu'en Suisse, sont dans une situation de compromis pragmatique, envisageant l'avenir de manière plutôt sereine et s'adaptant à ce mode de vie parce qu'ils et elles savent que leur situation est temporaire et intermittente.

A l'exception des situations de saisonnières et saisonniers, les trajectoires des bénéficiaires des HU analysées sont marquées à des degrés divers par un cumul des facteurs de vulnérabilité. Dans la plupart des situations, la précarité résidentielle s'ajoute à ou est causée par le manque de ressources financières, l'absence ou les difficultés d'emploi, l'isolement, l'irrégularité du statut légal, etc. Les bénéficiaires des HU sont confronté·es à un quotidien marqué par l'attente et l'errance, la vie dans la rue, etc.

Conclusion

Le PAPU-HU et l'étude sur les trajectoires des bénéficiaires des HU ont permis de mettre en lumière une série d'aspects de la situation et des besoins des personnes concernées par le sans-abrisme dans le canton de Vaud. L'enquête PAPU donne une photo de la situation et c'est par la répétition de cette étude qu'il est possible de suivre l'évolution dans le temps des caractéristiques sociodémographiques, des indicateurs de précarité et des comportements en matière de santé de cette population.

Cette étude présente quelques limites aussi bien linguistiques que méthodologiques. Le canevas d'entretien était disponible en français et en anglais ; lors des entretiens, des interprètes ont été sollicité·es sur le moment, notamment auprès des migrant·es des communautés roms. Le moment de collecte des données constitue une limite méthodologique. En effet, tant le questionnaire que les entretiens ont été réalisés le soir, à l'ouverture des HU alors que les bénéficiaires souhaitent s'installer et se reposer plutôt que de répondre à une étude.

1 Introduction

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud est chargé de soutenir les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques, d'intégration ou atteintes dans leur santé, notamment par la mise à disposition d'hébergements d'urgence (HU). Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et afin d'assurer le pilotage de cette prestation, le DSAS souhaite disposer d'indicateurs fiables lui permettant d'évaluer les besoins, et de planifier l'offre de prise en charge médico-sociale.

Dans ce but, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), en collaboration avec la Direction générale de la santé publique (DGS), a confié au secteur CEESAN (Evaluation et expertise en santé publique) d'Unisanté le mandat d'adapter pour les HU l'enquête PAPU (Pointage annuel du profil des usagères et usagers) menée chaque année dans les centres d'accueil à bas-seuil du canton¹, afin de récolter les données nécessaires au renseignement régulier des indicateurs concernant le profil de leurs usagères et usagers.

Cette enquête permet d'obtenir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires, leur insertion sociale, leur consommation de substances au cours du dernier mois, leur état de santé perçu, ainsi que leur insertion dans le réseau socio-sanitaire.

Cette étude réalisée dans le canton de Vaud s'inscrit dans la continuité de l'étude récente menée par l'université de Bâle³⁻⁵, ou celle réalisée en 2021 à Genève⁶. Ces travaux soulignent l'importance de disposer aujourd'hui de données plus fines sur qui sont ces personnes et quels sont leurs besoins afin de pouvoir mettre à leur disposition les ressources adéquates.

Afin de mieux comprendre les trajectoires des usagères et usagers, un volet qualitatif complète cette année l'étude PAPU-HU.

2 Objectifs

Les objectifs de cette étude sont multiples. Ils s'attachent à :

1. Décrire le profil sociodémographique des bénéficiaires des HU : leur sexe, leur nationalité, l'âge moyen, le type d'habitation au cours des 30 derniers jours, et leurs sources de revenu ;
2. Récolter des informations sur leur état de santé somatique et psychique ;
3. Suivre l'évolution de ces caractéristiques dans le temps et pour chaque HU ;
4. Contribuer à l'amélioration de l'information récoltée sur les personnes fréquentant les HU en restituant les résultats de l'enquête aux responsables des HU ;

Cette étude ne permet toutefois pas de quantifier avec précision le nombre total de personnes différentes fréquentant les HU du canton.

3 Méthodes

Afin de renseigner de manière quantitative les indicateurs concernant le profil des usagères et usagers des HU l'outil retenu est une adaptation du questionnaire PAPU, renommé ici le PAPU-HU.

Pour assurer un suivi de ces indicateurs l'enquête devrait être réalisée chaque année. Pour cette première année il est apparu pertinent de compléter ces données par un volet qualitatif permettant de documenter plus finement certains aspects de la trajectoire de ces bénéficiaires.

3.1 Enquête PAPU-HU

3.1.1 Design global de l'étude

L'enquête PAPU-HU, tout comme l'enquête PAPU^{1,2}, est une enquête anonyme, transversale multi-centre et descriptive. Sa méthodologie s'inspire principalement de celle des enquêtes de type « un jour donné »^b.

Compte tenu d'une certaine uniformité présente entre chacune des structures vaudoises et surtout du fait que certains sous-groupes de la population ont la possibilité de rester dans une structure durant plusieurs nuits de suite, il semble peu pertinent d'adapter la méthodologie « un jour donné » sur une semaine entière comme cela a été fait pour l'enquête PAPU ; les sous-groupes où il y a le plus de *turnover* seraient alors surreprésentés. De plus, étant donné que nous supposons que le profil des bénéficiaires change au cours de l'année, il ne nous a pas semblé judicieux de prolonger la récolte de données sur une longue période.

Pour tenir compte d'une possible variation saisonnière, il avait été envisagé de réaliser l'enquête en deux temps, selon une modalité « un jour donné » une fois en hiver, puis une fois en été, cette option n'a finalement pas été retenue ; la récolte de données s'est faite en une seule fois en hiver.

3.1.2 Lieux et populations concernés

L'enquête PAPU-HU concerne l'ensemble des bénéficiaires des hébergements d'urgence (HU) du canton de Vaud.

Le canton de Vaud comptait en 2021 sept structures de ce type, gérées par différents organismes, dont deux qui ne sont ouvertes que durant la saison hivernale. Ces structures présentent certaines spécificités en termes de modalités et de capacité d'accueil (Tableau 1).

^b Les enquêtes « un jour donné » sont fréquemment menées dans les établissements sanitaires ; elles visent la représentativité de l'échantillon par la sélection systématique de l'ensemble des individus de la population-cible rencontrés dans un endroit (par exemple un service d'urgence) durant une période fixe. Cette méthodologie présente l'avantage d'être facilement reproductible dans le temps et dans l'espace, d'être peu coûteuse, et d'offrir à chaque personne fréquentant un lieu donné les mêmes probabilités d'être sélectionnée dans l'enquête.

Tableau 1 Description des structures

Structure	Organisme responsable	Adresse	Modalités d'accès	Capacité (période COVID)	Période	Jours et heures d'ouverture
Abri L'Etape	SSL	Ch. Des Epinettes 4 1007 Lausanne	Bureau des réservations	60 (38)	Toute l'année	Tlj : 20h30-8h30
Marmotte	Armée du Salut	Rue du Vallon 17 1005 Lausanne	Bureau des réservations	31 (30)	Toute l'année	Tlj : 20h30-8h30
Sleep In	Fondation Sleep In	Ch. De l'Usine à Gaz 10 1020 Renens	Bureau des réservations	26 (23)	Toute l'année	Tlj : 20h30-8h00
Le Répit	Fondation Mère Sofia	Halle 17 (Halles Nord du Palais de Beaulieu)	Inconditionnel	100*	Période hivernale 1er déc 2020 au 30 avril 2021	Tlj : 22h à 8h
Montolieu	SSL	Chemin Isabelle-de-Montolieu 90-92, Lausanne	Bureau des réservations	50	Période hivernale 17 nov 2020 au 30 avril 2021	Tlj : 21h – 7h45
Hublot	Caritas Vaud	Rue du Clos 8 1800 Vevey	« à la porte »	15	Toute l'année	Tlj : 19h30-8h00
Lucarne (Gîte du Passant ^c)	Caritas Vaud	Curtail-Maillet 23 (Rue du Parc 14 1400 Yverdon-les-Bains)	« à la porte »	23 (25)	Toute l'année	Tlj : 19h30-8h00
TOTAL				305 (281)		

* Possibilité d'augmenter la capacité d'accueil jusqu'à 140 places si nécessaire.

Afin de disposer d'indicateurs globaux et permettre par ailleurs des comparaisons entre les HU, l'échantillon total avait été estimé à 175 répondant·es. Sur la base d'un taux de réponses de 70% (taux de participation du PAPU 2019¹), il convenait de présenter l'enquête à une population minimale de 250 usagères et usagers.

3.1.3 Déroulement de l'étude

Phase préliminaire

Entre février et mars 2021, une collaboratrice du CEESAN a rencontré les responsables de chaque structure du canton afin de présenter les détails du déroulement de l'enquête. Ceux-ci portaient principalement sur les buts de l'étude, la présence d'un binôme pour l'aide au remplissage, la

^c En raison de la situation sanitaire qui prévaut, l'activité de La Lucarne (dont la taille ne permet pas d'assurer les distances de sécurité requises) s'est déplacée pour l'hiver 2021, dans un nouveau lieu avec une plus grande capacité mis à disposition par la ville d'Yverdon-les-Bains.

distribution et la récupération des questionnaires. Ces rencontres ont également permis aux responsables de faire état des spécificités de chaque HU (agencement de la structure, horaires, population spécifique).

L'enquête a été annoncée aux usagères et usagers fréquentant les HU par les collaboratrices et collaborateurs de ces derniers, quelques jours avant la récolte de données, afin de favoriser son acceptation. Il s'agissait avant tout d'informer les usagères et usagers du but de cette enquête et de leur préciser le strict anonymat et la confidentialité concernant la récolte de ces données.

Passation des questionnaires

Le questionnaire a été proposé aux bénéficiaires des HU durant la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mars 2021.

Le questionnaire est auto-administré, c'est-à-dire rempli intégralement par l'usagère ou l'utilisateur. Pour des raisons de confidentialité, les collaboratrices et collaborateurs des HU ne devaient pas consulter les questionnaires remplis ou en train d'être remplis. Néanmoins une aide au remplissage du questionnaire pouvait être apportée, si elle était expressément demandée par l'usagère ou l'utilisateur. En effet, durant la passation, deux personnes dédiées à l'enquête étaient présentes, en supplément des personnes présentes pour la gestion de l'accueil en HU. Il s'agissait pour la majorité des lieux d'une équipe mixte : une collaboratrice ou un collaborateur extérieur-e au HU et une collaboratrice ou collaborateur du HU^d. Cette équipe avait pour mission de proposer le questionnaire à toute usagère et tout utilisateur qui se rend dans la structure et, en fonction des besoins et des disponibilités, d'aider les usagères et utilisateurs à répondre. Une question spécifique était posée de manière à savoir si le questionnaire avait été rempli seul ou avec l'aide d'une tierce personne pour l'ensemble ou une partie du questionnaire.

Les refus de participer ont été comptabilisés en comparant le nombre de questionnaires remplis avec le nombre de personnes ayant dormi dans chaque HU durant la nuit de passation.

3.1.4 Instruments et analyse

Questionnaire

Le questionnaire, élaboré en concertation avec la DGCS, la DGS, la responsable du dispositif Aide sociale d'urgence de la ville de Lausanne et le Chef du secteur Action sociale de Caritas, était disponible en français et en anglais. Il a été conçu en trois modules permettant d'avoir une vue d'ensemble plus explicite des thèmes abordés (cf. Annexe 7.1). Le premier module traite des données sociodémographiques et explore pour quelles raisons les répondant-es ont recours aux HU. Le second module traite de la consommation de substances et des prises de risques. Le dernier module s'intéresse à l'état de santé des répondant-es et à leur recours à différentes structures de soin.

^d Faute de ressources, la passation à l'Abri L'Etape a été menée par deux collaborateurs de cette structure.

Analyses

Un masque de saisie a été créé à l'aide du logiciel EpiData Manager (Version 4.4.2.1). Les données ont ensuite été saisies manuellement sur EpiData Entry Client (Version 4.4.3.1).

Après formatage et nettoyage de la base de données, des statistiques descriptives (prévalences déclarées, moyennes, médianes) ont été réalisées pour tous les indicateurs pertinents et par structure d'accueil. Comme les échantillons par structure sont de relativement petites tailles, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Des associations ont été testées en analyse bivariée pour certains indicateurs lorsque les effectifs le permettaient.

L'ensemble de ces analyses a été effectué sur Stata (Version 17.0).

3.2 Analyse des trajectoires

3.2.1 Démarche empirique

La récolte des données qualitatives s'est déroulée entre le 21 avril et le 13 juin 2021.

Nous avons opté pour une démarche par entretiens semi-directifs (voir Annexe 7.2) avec les bénéficiaires en nous rendant directement dans les HU et en sollicitant leur participation sur le moment. Hormis quelques entretiens réalisés à l'accueil de jour de Lausanne (l'Espace), la majorité a été réalisée en soirée dans les HU de Lausanne (La Marmotte, Montolieu, l'Abri L'Etape, Le Répit et le Sleep In), de Vevey (Le Hublot) et d'Yverdon (La Lucarne).

Sur le terrain, nous avons adopté une démarche souple et adaptative. Nous avons cherché à diversifier notre échantillon selon le sexe, la nationalité et l'âge, tout en sachant que nos capacités linguistiques et logistiques^e étaient limitées. Pour la plupart, ces entretiens ont été réalisés dans les salles communes ou à l'extérieur des HU lorsque l'intérieur était trop bruyant. La durée des échanges est très variable (de 15 minutes à 1h30 dans un cas), de même que leur richesse de contenu^f.

Le contact avec les bénéficiaires a été facilité par le personnel social qui nous a parfois indiqué des candidat-es potentiel·les. Notre présence dans les HU a aussi favorisé les contacts directs. Sur place, certaines personnes ont accueilli notre demande positivement et se sont montrées intéressées à parler de leur histoire. D'autres ont préféré ne pas participer, les refus étant le plus souvent dus à un niveau de français insuffisant ou à la fatigue puisque nous intervenions en soirée.

Nous avons réalisé quatre entretiens en anglais et un en portugais grâce à l'aide d'une travailleuse sociale bilingue. Deux entretiens avec des membres des communautés roms^g ont également été menés avec l'aide d'un travailleur social et traducteur. Nous avons complété ces données par une

^e Le canevas d'entretien n'était traduit qu'en anglais et nous ne disposions pas de traductrice ou traducteur.

^f Certaines interviews s'apparentent plus à des entretiens de type ethnographique qu'à des entretiens approfondis.

^g Dans le texte, nous utilisons le terme « rom » et le substantif « les Roms » pour qualifier les communautés d'appartenance des Roumain-es que nous avons rencontré-es. Comme le rappelle Olivera⁷, il est préférable de parler *des* communautés roms, car ce groupe est très diversifié.

présence en matinée au Sleep In, durant laquelle nous avons rencontré une petite dizaine de Roms. Certaines personnes plus à l'aise avec le français ont servi d'interprètes sur le moment. En cours de terrain, nous avons aussi tenté d'augmenter le nombre d'entretiens avec des migrant·es d'Afrique subsaharienne, mais cette piste n'a pas pu se concrétiser.

La fin de la phase de récolte des données s'est justifiée à la fois par le nombre d'entretien atteint qui nous paraissait suffisant et la limitation temporelle de l'enquête.

3.2.2 Données et analyses

Le corpus qualitatif comprend 25 entretiens retranscrits, auxquels s'ajoutent quelques entretiens ethnographiques avec des Roms. Les 25 entretiens ont été rendus anonymes par l'utilisation de prénoms d'emprunts (voir Annexe 7.3).

Pour analyser ce corpus, nous avons utilisé la méthode d'analyse de contenu thématique (de type transversale selon les thématiques identifiées)⁸ et celle des récits de vie (de type verticale, par entretien)⁹.

Le processus d'analyse a débuté par la synthèse de chaque trajectoire parallèlement au travail sur les thèmes prédéfinis ou émergents (contexte familial, réseaux de relation, emploi et sources de revenus, événements biographiques significatifs, santé, etc.).

La comparaison continue entre les trajectoires notamment sur la base de variables sociodémographiques classiques (âge, sexe, nationalité, profession, formation, etc.) a été privilégiée pour aboutir à nos résultats.

Ce travail a été réalisé entre août et décembre 2021 à l'aide du logiciel d'analyse qualitative MAXQDA (version Pro 2020).

4 Résultats

4.1 Enquête PAPU-HU

4.1.1 Participation à l'enquête

Analyse de la participation à l'enquête et des refus

Nous avons calculé un taux de participation à l'enquête PAPU-HU 2021 à partir du nombre de bénéficiaires ayant dormi dans les HU du canton dans la nuit du 13 au 14 mars 2021^h (Tableau 2).

Au total, 149 questionnaires valides ont pu être utilisés pour effectuer les analyses et, par déduction, 145 personnes ont refusé de participer. Le taux de participation s'élève donc à 50.7%. Ce taux de participation varie de manière importante selon les structures. Les deux structures de Caritas, Le Hublot et La Lucarne, plus petites, ont un taux de participation supérieur à 70%, alors que Le Répit, plus grande structure du canton, a un taux de participation inférieur à 40%.

Tableau 2 Taux de participation à l'enquête en 2021

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Nombre de bénéficiaires accueilli-es la nuit de la passation	43	29	35	98	46	15	28	294
Nombre de questionnaires valides retournés	21	15	18	37	25	11	22	149
Taux de participation	48.8%	51.7%	51.4%	37.8%	54.3%	73.3%	78.6%	50.7%

Dans la suite de ce chapitre, les figures présentent les résultats totaux ; le détail des résultats par structure se trouve en Annexe 7.4.

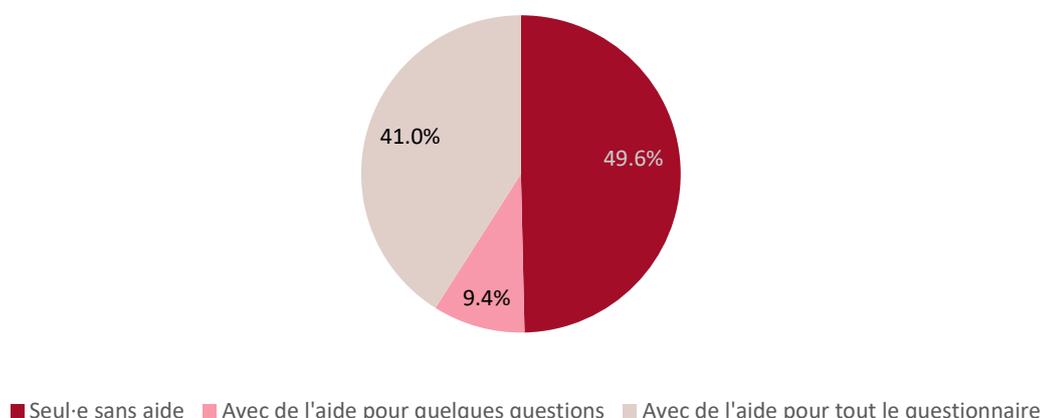
A la lecture de ces résultats il est important de garder en mémoire que, dans la mesure où il y a entre 11 et 37 répondant-es par structure, une proportion élevée peut, en réalité, correspondre à un nombre relativement restreint d'individus. Ce constat s'applique à tous les résultats quantitatifs par structure présentés dans ce rapport.

^h L'enquête devant être normalement proposée à tous les bénéficiaires, l'estimation du nombre de bénéficiaires (N=294) fréquentant les structures durant cette nuit a été utilisée comme proxy pour le nombre de personnes contactées par l'enquête.

Aide au remplissage du questionnaire

La moitié des répondant·es ont rempli le questionnaire seul·e, sans l'aide d'un tiers (Figure 1). 41% des répondant·es ont participé avec l'aide d'un tiers pour tout le questionnaire, soit presque l'ensemble des répondant·es ayant demandé du soutien pour participer. A La Lucarne, par exemple, seul·es 10% des répondant·esⁱ ont répondu avec un soutien pour tout le questionnaire alors qu'au Sleep-In, c'est l'inverse : seul·es 11,1% des répondant·es ont répondu sans aide (Tableau 6 en Annexe 7.4).

Figure 1 Aide au remplissage du questionnaire en 2021 (%)



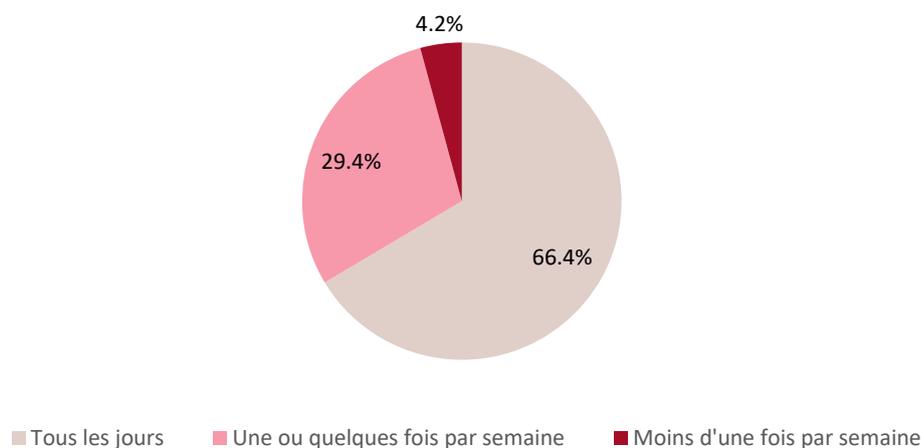
La réponse à cette question est manquante pour 6.7% des répondant·es.

Fréquentation des HU au cours des 30 derniers jours

La Figure 2 présente la fréquence de visite des HU au cours des 30 derniers jours. Plus de la moitié des répondant·es rencontrés dans la nuit du 13 au 14 mars 2021^j déclarent être venu·es tous les jours dans la structure où ils et elles ont répondu. Près de 30% s'y sont rendu·es une ou quelques fois et seul·es 4.2% s'y sont rendu·es moins d'une fois par semaine au cours du dernier mois. Si dans toutes les structures la majorité des répondant·es déclarent être venu·es tous les jours (entre 52.8% au Répit et 85% à La Lucarne), la proportion de répondant·es qui déclarent s'être rendu·es une ou quelques fois par semaine varie de manière importante (15.0% à La Lucarne vs 41.7% au Répit, Tableau 7 en Annexe 7.4).

ⁱ Nous rappelons ici à la lectrice et au lecteur qu'en raison du nombre relativement bas de répondant·es par structure, une proportion élevée peut, en réalité, correspondre à un nombre relativement restreint d'individus. Ainsi, par exemple, 50% des répondant·es du Répit correspond à environ 18 individus alors que 75% des répondant·es de La Lucarne correspond à environ 17 individus. Ce constat s'applique à tous les résultats quantitatifs par structure présentés dans ce rapport. Le détail du nombre de répondant·es ayant répondu à chaque question par structure apparaît en Annexe 7.4.

^j L'ensemble des résultats présentés dans cette section se réfère aux résultats récoltés durant la nuit du 13 au 14 mars 2021.

Figure 2 Fréquence de visite des HU au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)

La réponse à cette question est manquante pour 4% des répondant-es.

Au total, 9% des répondant-es sont venu-es au HU où elles et ils ont répondu au questionnaire accompagné-es de leur(s) enfant(s)^k. C'est au Sleep-In et à La Marmotte que le plus grand nombre de répondant-es a indiqué être venu avec son/ses enfants (38,9% et 20%, respectivement). Certain-es répondant-es de l'Abri L'Etape (9.5%) et de Montolieu (4.4%) sont également venu-es accompagné-es de leur(s) enfant(s). Aucun-e répondant-e du Répit, du Hublot, ni de La Lucarne n'indique être venu-e accompagné-e de son/ses enfants.

4.1.2 Caractéristiques sociodémographiques des répondant-es

Genre, âge et nationalité

Les HU hébergent une majorité d'hommes (86.3%, Tableau 3). A nouveau, une variabilité importante s'observe entre les structures : aucune femme n'a répondu au questionnaire au Hublot alors qu'elles constituent 44.4% des répondant-es du Sleep-In.

Les répondant-es au PAPU-HU ont en moyenne 39 ans (médiane à 37 ans, Tableau 3). Cette moyenne varie peu en fonction des structures considérées. En revanche, l'éventail d'âges accueillis par les différents HU varie davantage. A l'Abri L'Etape et à La Marmotte, l'âge minimum des répondant-es est de 18 ans, alors qu'il est de 23 ans au Hublot. De manière analogue, les répondant-es du Répit ont jusqu'à 75 ans alors que le répondant le plus âgé du Hublot a 53 ans.

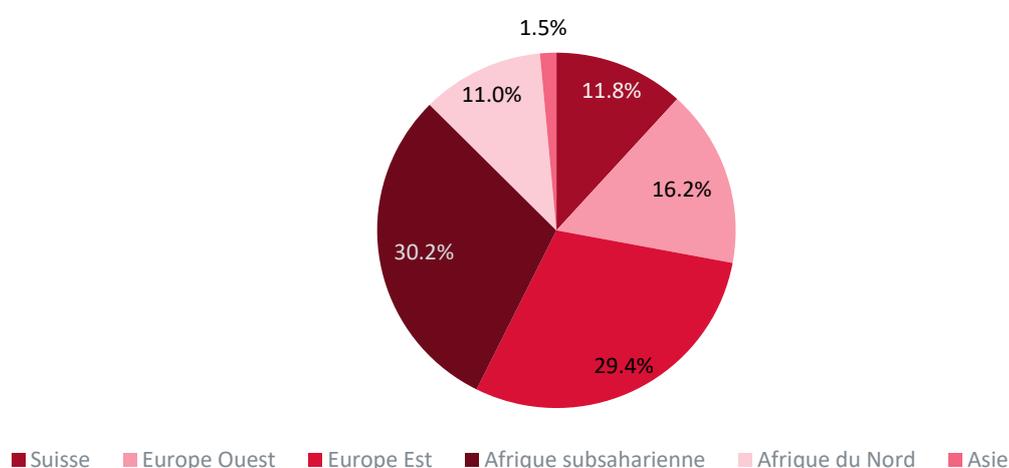
^k La réponse à cette question est manquante pour 3.4% des répondant-es.

Tableau 3 Caractéristiques sociodémographiques par structure en 2021 (% et moyenne)

		Abri L'Etape (n=20)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=37)	Montolieu (n=23)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=22)	Total (n=146)
Genre (%)	Homme	80.0%	86.7%	55.6%	89.2%	95.7%	100.0%	95.5%	86.3%
	Femme	20.0%	13.3%	44.4%	10.8%	4.4%	0.0%	4.6%	13.7%
	Ne se reconnaît pas dans ces catégories	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	<i>Non réponse (%)</i>	4.8%	0.0%	0.0%	0.0%	8.0%	0.0%	0.0%	2.0%
Age (ans)	Moyenne	39.5	39.3	35.7	39.3	42.7	34.3	39.0	39.0
	Médiane	41.5	39.0	30.0	36.0	42.0	31.0	38.0	37.0
	Min-Max	18-63	18-69	21-63	20-75	24-66	23-53	21-66	18-75
	<i>Non réponse (%)</i>	4.8%	0.0%	0.0%	5.4%	8.0%	0.0%	4.6%	4.0%

Au total 11.8% des répondant-es déclarent être suisse-ses ou binationaux-ales suisses (Figure 3). Moins d'un tiers déclarent être originaire d'un pays d'Afrique subsaharienne (30.2%) et une proportion similaire d'Europe de l'Est (29.4%). Finalement 16.2% des répondant-es déclarent être originaires d'un pays d'Europe de l'Ouest, 11.0% d'un pays d'Afrique du Nord et 1.5% d'un pays d'Asie. Les répondant-es du Hublot viennent soit d'Afrique subsaharienne (70%), soit d'Europe de l'Est (30%), alors qu'aucun-e répondant-e de l'Abri L'Etape ne déclare venir d'Afrique subsaharienne (Tableau 8 en Annexe 7.4). Notons qu'il n'y a pas eu de répondant-es d'origine suisse à La Marmotte, au Hublot et à La Lucarne lors de l'enquête de 2021.

Figure 3 Nationalité en 2021 (%)



Les binationaux-ales suisses sont comptabilisé-es parmi les suisse-ses. Par ailleurs, pour tout-e répondant-e avec deux nationalités étrangères, c'est le pays le plus lointain qui a été retenu.

La réponse à cette question est manquante pour 8.7% des répondant-es.

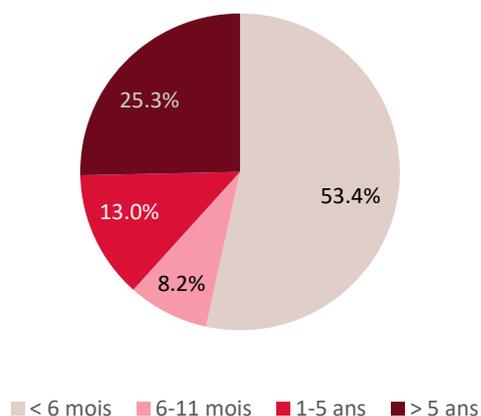
Parmi les répondant-es d'origine étrangère, 78.2% déclarent ne pas avoir de permis de séjour valable pour la Suisse. Cette proportion varie entre les structures : 60% à La Marmotte, 75% à l'Abri L'Etape ainsi qu'à La Lucarne, 76% au Répit, 84.6% à Montolieu, 90% au Hublot et 93.3% au Sleep-In¹.

Plus de la moitié des répondant-es du PAPU-HU indiquent vivre dans le canton de Vaud depuis moins de 6 mois (53.4%, Figure 4). Un quart est installé dans le canton depuis plus de 5 ans (25.3%), 8.2% depuis 6 à 11 mois et 13% depuis 1 à 5 ans. Les répondant-es du Sleep-In sont proportionnellement plus nombreuses ou nombreux à indiquer vivre dans le canton depuis plus de 5 ans (44.4%, Tableau 9 en Annexe 7.4). Elles et ils sont, en revanche, proportionnellement moins nombreuses ou nombreux à vivre dans le canton depuis moins de 6 mois (38.9%), tout comme au

¹ La réponse à cette question est manquante pour 17.3% des répondant-es d'origine étrangère.

Répit (38.9%). Le Hublot et La Lucarne accueillent une forte proportion de répondant·es présent·es depuis peu de temps dans le canton.

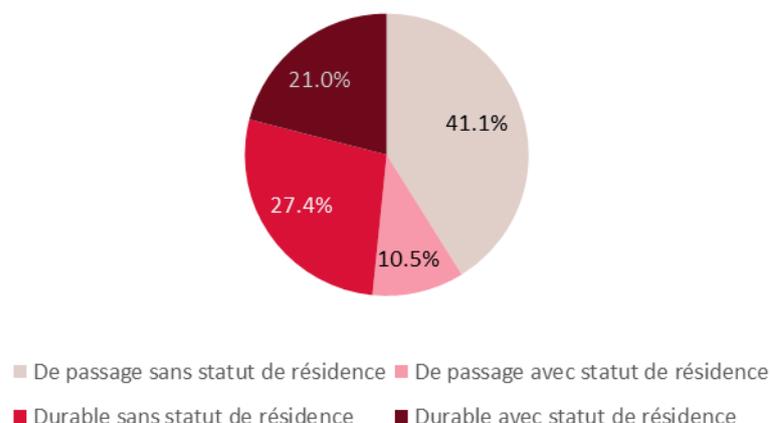
Figure 4 Durée du séjour sur le territoire vaudois en 2021 (%)



La réponse à cette question est manquante pour 2% des répondant·es.

La Figure 5 présente les résultats par structure en catégorisant les répondant·es selon la durée de leur séjour dans le canton de Vaud et leur statut de résidence comme cela a été fait dans une étude menée dans le canton de Genève à la même période (16 mars 2021)⁶. Un peu moins de la moitié des répondant·es fréquentant les HU du canton de Vaud sont de passage sans statut de résidence (41.1%), 10.5% sont de passage mais disposent d'un statut de résidence, 27.4% sont installé·es de manière durable dans le canton mais ne disposent pas d'un statut de résidence et 21% sont installé·es de manière durable et ont un statut de résidence. Cette dernière catégorie est proportionnellement plus importante au Répit (40.6%). Alors qu'au Sleep-In, il y a proportionnellement plus de répondant·es vivant depuis plus de 6 mois dans le canton mais sans statut de résidence (52.9%) que dans l'ensemble de la population considérée (Tableau 10 en Annexe 7.4).

Figure 5 Typologie des situations de sans-abrisme en 2021 (%)



Cette catégorisation distingue les répondant-es en fonction de la durée de leur séjour dans le canton (plus ou moins de 6 mois) d'une part et, d'autre part, de leur statut de résidence (i.e. répondant-es avec un statut de résidence vs sans statut de résidence^m)^e.

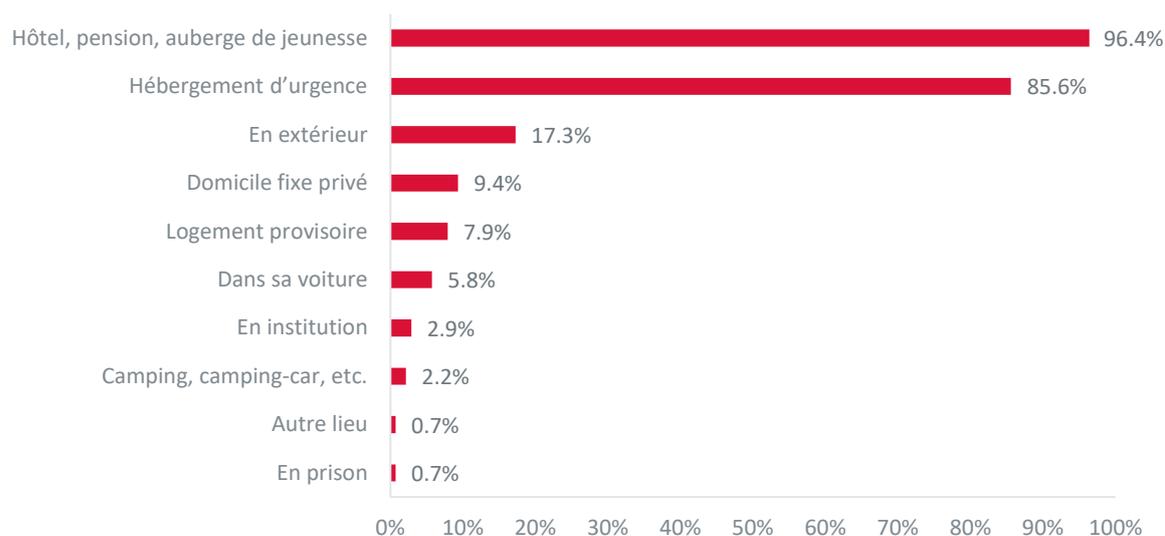
Il y a 16.8% de non réponse pour cette catégorisation.

Sans-abrisme

Presque l'ensemble des répondant-es au PAPU-HU 2021 indiquent avoir dormi au cours des 30 derniers jours au moins une fois dans un hôtel, une pension ou une auberge de jeunesse (96.4%, Figure 6). Une forte proportion déclare avoir passé une nuit dans un hébergement d'urgence (Sleep-In, La Marmotte, La Lucarne, Le Hublot, etc., 85.6%)ⁿ. Les répondant-es sont, en revanche moins nombreuses ou nombreux à déclarer avoir passé une nuit à l'extérieur (dehors dans la rue, les parcs, les entrées d'immeuble ou cages d'escaliers, 17.3%). Moins de 10% des répondant-es indiquent avoir dormi dans un domicile fixe privé (domicile personnel, colocation, etc., 9.4%), dans un logement provisoire (en changeant fréquemment d'endroit, chez des amis, squat, etc., 7.9%), dans leur voiture (5.8%), en institution (foyer EVAM, hôpital, etc., 2.9%), dans un camping, un camping-car, etc. (2.2%), dans un autre lieu (sans précision, 0.7%), ou en prison (0.7%). Les répondant-es de La Marmotte sont proportionnellement plus nombreuses ou nombreux à déclarer avoir dormi dans leur voiture (28.6%) et celles et ceux du Sleep-In à avoir dormi en institution (11.8%) ou à l'extérieur (52.9%, voir Tableau 11 en Annexe 7.4). Les réponses des répondant-es redistribuées selon les catégories ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion)¹⁰ sont également présentées en annexe 7.4 (Tableau 12).

^m Tout-e répondant-e de nationalité suisse ou ayant un permis de séjour valable en Suisse est considéré-e comme disposant d'un statut de résidence.

ⁿ Ce résultat est surprenant, la logique voudrait qu'elles et ils soient 100% à cocher cette possibilité de réponse.

Figure 6 Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits en 2021 (%)

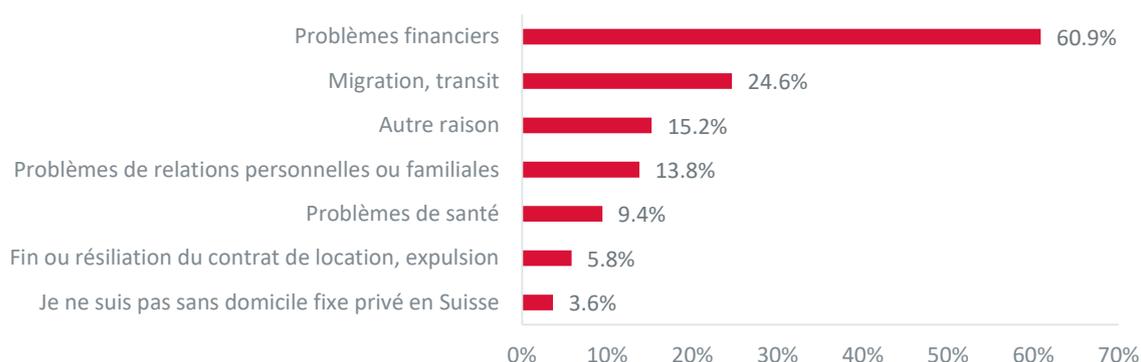
Plusieurs réponses à cette question étaient possibles. Le taux de réponse manquante à chaque proposition est de 6.7%.

La majorité des répondant-es qui n'ont pas de domicile fixe privé sont dans cette situation depuis 1 à 6 mois (37.7%). Un cinquième indique vivre dans cette situation depuis 1 à 5 ans (21.1%) ou depuis plus de 5 ans (21.1%). Près de 15% des répondant-es indiquent ne pas avoir de domicile fixe privé depuis moins d'un mois (14.9%) et 5.3% depuis 7 à 11 mois. Relevons, par ailleurs, que 7.9% des répondant-es ne considèrent pas être sans domicile fixe privé et 1.6% n'ont pas voulu répondre à cette question.

La Figure 7 présente les différentes raisons évoquées par les répondant-es pour expliquer pourquoi elles et ils n'ont pas de domicile fixe privé en Suisse. La raison citée par le plus grand nombre de répondant-es renvoie à des problèmes financiers (60.9%). Les répondant-es suisses ou binationaux-ales semblent proportionnellement moins nombreuses ou nombreux à indiquer que des problèmes financiers sont à l'origine de leur perte de logement^o. Un quart des répondant-es évoquent la migration, une forme de transit pour expliquer leur situation (24.6%). 15.2% évoquent d'autres raisons (parmi lesquelles : l'absence de documents officiels (identité, permis de séjour/permis de travail), la perte ou l'absence de travail, des problèmes administratifs, une impossibilité de trouver un logement d'étudiant), 13.8% évoquent des problèmes de relations personnelles ou familiales (violences familiales, désaccord, etc.) et 9.4% des problèmes de santé (physiques, psychologiques, problème d'addiction, etc.). Près de 5.8% des répondant-es déclarent être SDF en Suisse car leur contrat de location était échu ou a été résilié. Finalement 3.6% des répondant-es déclarent ne pas être SDF en Suisse. La distribution entre ces différentes catégories varie selon les HU du canton (cf. Tableau 13 en annexe 7.4).

^o De par le petit nombre de répondant-es suisses ou binationaux-ales, ces résultats doivent être considérés avec précaution.

Figure 7 Raisons évoquées pour être sans domicile fixe privé en Suisse en 2021 (%)

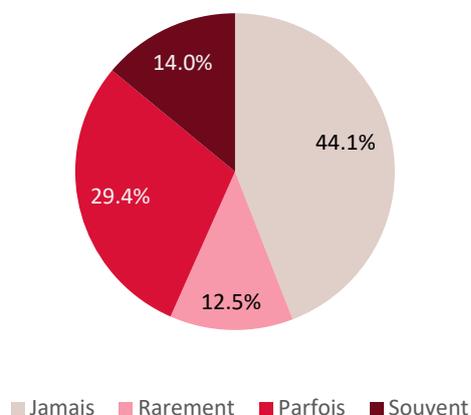


Plusieurs réponses à cette question étaient possibles. Le taux de réponse manquante à chaque proposition oscille entre 6.7% et 7.4%.

Un peu moins de la moitié des répondant-es déclarent ne jamais avoir été confronté-es au cours des 30 derniers jours à une situation où plus aucune place n'était disponible dans les HU alors qu'elles et ils en cherchaient une (44.1%, Figure 8). Elles et ils sont 12.5% à avoir été rarement confronté-es à ce problème, 29.4% à l'avoir été parfois et 14.0% à l'avoir été souvent. Les répondant-es du Sleep-In sont proportionnellement plus nombreuses ou nombreux à avoir été parfois confronté-es à ce problème (64.7%), tout comme à La Marmotte (53.3%, Tableau 14 en Annexe 7.4). En revanche, aucun-e répondant-e du Hublot déclare avoir souvent été confronté-e à ce problème. Des analyses complémentaires ont montré que les répondant-es les plus âgé-es et d'origine suisse ou d'un pays d'Europe de l'Ouest semblent être proportionnellement moins nombreuses ou nombreux à avoir régulièrement eu de la peine à trouver une place en HU. Ce constat rappelle les règles d'accessibilité aux HU établies à Lausanne¹¹.

¹¹ Les usagères et usagers sont catégorisé-es en trois groupes. Groupe 1 : résident-es vaudois-es. Durée de réservation maximum : 28 jours, renouvelable. Réservation possible 15 jours à l'avance. Groupe 2 : non-résident-es, vulnérables (femmes, enfants accompagnés, personnes fragilisées par leur âge ou leur santé). Durée de réservation maximum : 28 jours, renouvelable. Réservation possible 15 jours à l'avance. Groupe 3 : non-résident-es (personnes de passage, hommes seuls). Durée de réservation maximum : 2 jours par semaine en été, 7 jours sur 10 jours en hiver¹¹.

Figure 8 Fréquence des situations où les répondant-es n'ont pas trouvé de place en HU au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)



La réponse à cette question est manquante pour 8.7% des répondant-es.

Un peu moins de la moitié des répondant-es au PAPU-HU déclare avoir dormi au moins une fois dehors au cours des 30 derniers jours (40.9%). Cette proportion varie entre les structures. Cette observation s'applique à 76.5% des répondant-es du Sleep-In, 52.4% des répondant-es de Montolieu, 38.2% des répondant-es du Répît, 36.4% des répondant-es du Hublot, 33.3% des répondant-es de La Lucarne, 26.7% des répondant-es de La Marmotte, et 23.8% des répondant-es de l'Abri L'Etape^q.

Parmi celles-ci et ceux-ci, 71.2% déclarent que si elles ou ils ont passé une nuit dehors au cours des 30 derniers jours, c'est par manque de place dans l'HU où elle ou il voulait aller. 15.4% évoquent d'autres raisons (parmi lesquelles le souhait d'intimité, le fait d'avoir raté le train, l'absence d'une preuve d'avoir été testé négatif au COVID-19^r, le fait de déranger les autres personnes présentes dans le HU, ou encore le fait de s'être endormi-e n'importe où suite à une consommation importante de substances psychoactives), 11.5% indiquent ne pas se sentir en sécurité dans les HU, 11.5% indiquent ne pas aimer dormir avec d'autres personnes et finalement 1.9% évoquent la peur d'être contaminé-es par le COVID-19.^s

Lorsqu'on s'intéresse aux lieux où les usagères et les usagers des HU ont passé principalement leurs journées, on voit qu'une forte proportion des répondant-es à l'étude déclare avoir passé la journée dehors (dans la rue, dans les parcs, etc., 62%). Elles et ils sont 48.9% à déclarer avoir passé la journée dans un lieu d'accueil de jour (comme l'Espace, le Point d'Appui, etc.), 13.9% dans des magasins, 13.1% à la bibliothèque, 10.2% dans d'autres lieux (parmi lesquels chez des ami-es, à l'université de Lausanne, dans les bus, à la mosquée, à la laverie), 9.5% au travail et 6.6% dans un café ou un

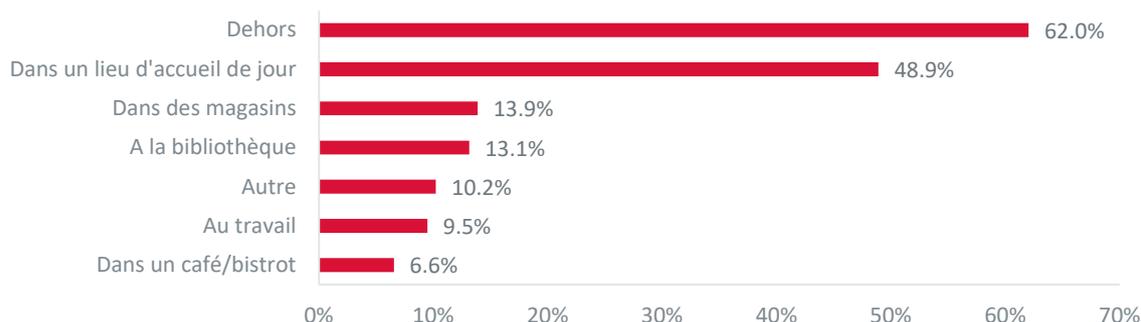
^q La réponse à cette question est manquante pour 8.1% des répondant-es.

^r Une telle preuve n'était cependant pas une condition d'accès aux HU.

^s La réponse à cette question est manquante pour 23.5% des répondant-es ayant passé au moins une nuit dehors au cours des 30 derniers jours.

bistrot^t. Parmi les disparités entre les structures, relevons que les répondant·es de l'Abri L'Etape sont 45% à indiquer avoir passé leur journée dans des magasins, 35% à la bibliothèque et 20% au travail (Tableau 15 en annexe 7.4). Par ailleurs, 88.2% des répondant·es du Sleep-In déclarent avoir passé leur journée dehors et 65.7% de celles et ceux du Répît dans un lieu d'accueil de jour.

Figure 9 Lieux où les répondant·es ont principalement passé leurs journées au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)



Plusieurs réponses à cette question étaient possibles. Le taux de réponse manquante à chaque proposition est de 8.1%.

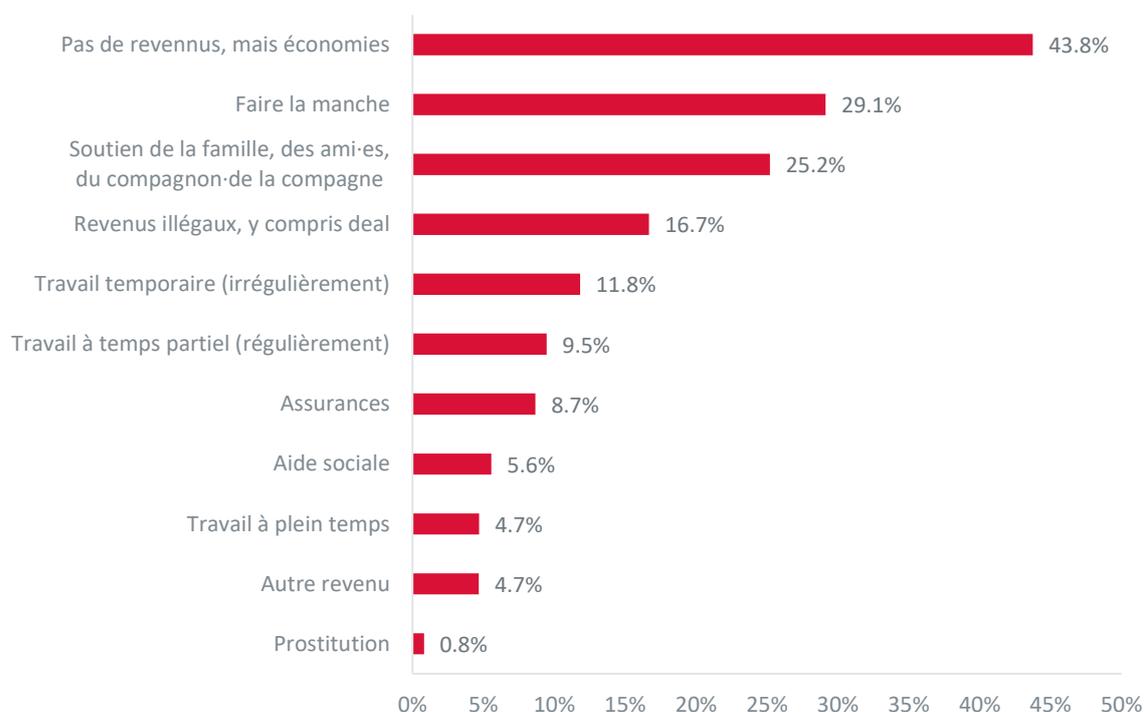
Indicateurs d'insertion socio-professionnelle

La Figure 10 présente les différentes sources de revenus dont les répondant·es du PAPU-HU indiquent avoir pu bénéficier au cours des 30 jours précédant l'enquête. Presque la moitié des répondant·es indiquent ne pas avoir de revenus mais vivre sur leurs économies (43.8%). Une forte proportion de répondant·es fait la manche pour subvenir à ses besoins (29.1%). Relevons qu'aucun·e répondant·e d'Afrique du Nord ou d'Asie déclare exercer la mendicité. En revanche, les répondant·es d'Europe de l'Est semblent être proportionnellement plus nombreuses ou nombreux à avoir ce type de revenus. Par ailleurs, 25.2% bénéficient du soutien de leur famille, ami·es ou conjoint·e. Les répondant·es d'Afrique du Nord semblent être proportionnellement plus nombreuses ou nombreux à subvenir à leurs besoins grâce à ce type de soutien. 16.7% déclarent des revenus illégaux comme le trafic de stupéfiants. Cette source de revenus semble être proportionnellement plus répandue chez les répondant·es originaires d'Afrique du Nord. 11.8% ont un travail temporaire irrégulier. 9.5% des répondant·es bénéficient d'un travail à temps partiel (régulier). 8.7% reçoivent un soutien des assurances sociales (assurance invalidité, chômage, AVS) et 5.6% de l'aide sociale. 4.7% ont un travail à plein temps et la même proportion d'autres revenus (parmi lesquels une bourse d'étude, ou le soutien d'inconnu·es). Les répondant·es d'origine suisse ou binationaux·ales semblent proportionnellement plus nombreuses et nombreux à pouvoir bénéficier des assurances sociales ou à avoir un travail à temps plein. Finalement, 0.8% des répondant·es déclarent exercer le travail du sexe. La manche est particulièrement répandue parmi les usagères et usagers du Sleep-In puisque 76.5% des répondant·es de cette structure indiquent

^t En mars 2021, les restaurants et les cafés de Suisse étaient fermés à cause de la pandémie de COVID-19^{12, 13}. Ce dernier résultat est donc à prendre avec précaution.

disposer de cette source de revenus (Tableau 16 en annexe 7.4). Par ailleurs, plus de la moitié des répondant-es de l'Abri L'Etape déclarent compter sur le soutien de leur famille, leurs ami-es et/ou leur conjoint-e (58.8%).

Figure 10 Sources de revenus au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)



Plusieurs réponses à cette question étaient possibles. Le taux de réponse manquante à chaque proposition oscille entre 14.1% et 46.3%.

Indicateurs de précarité

La majorité des répondant-es déclare qu'elles et ils continueraient à avoir recours aux HU si ceux-ci étaient payants (Frs. 5.-, 70.9%). Cette proportion est particulièrement élevée à La Lucarne (85.7%). Ce sont les répondant-es du Sleep-In qui sont les moins nombreuses et nombreux à le déclarer (58.8%)^u.

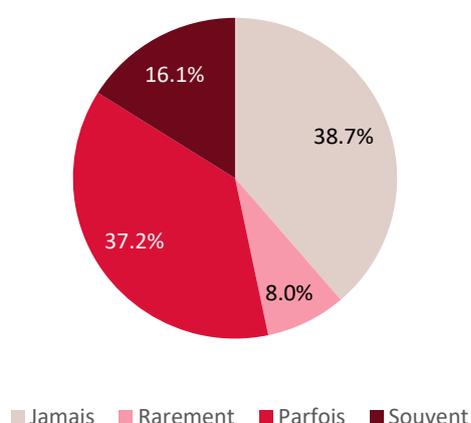
Un peu moins d'un sixième des répondant-es déclarent être suivi-es par un-e assistant-e social-e (AS, 16.2%). C'est au Répit que l'on retrouve le plus de répondant-es dans cette situation (27.8%). Elles et ils sont 19.1% à être suivi-es par un-e AS à Montolieu, 18.2% au Hublot, 17.7% à La Lucarne, 10.5% à l'Abri L'Etape, 5.9% au Sleep-In. Finalement, aucun-e répondant-e de La Marmotte indique être suivi-e par un-e AS^v.

^u La réponse à cette question est manquante pour 10.1% des répondant-es.

^v La réponse à cette question est manquante pour 8.7% des répondant-es.

La Figure 11 présente la fréquence à laquelle les répondant-es du PAPU-HU déclarent avoir passé toute une journée sans manger au cours des 30 derniers jours. Plus d'un tiers de celles-ci et de ceux-ci déclarent que ça ne leur arrive jamais (38.7%). Passer toute une journée sans manger arrive rarement pour 8% des répondant-es, parfois pour 37.2% et souvent pour 16.1%. Les répondant-es du Hublot sont particulièrement nombreuses et nombreux à déclarer que ça leur arrive souvent (36.4%, Tableau 17 en Annexe 7.4). Les répondant-es de La Marmotte, en revanche, sont particulièrement nombreuses et nombreux à indiquer que ça ne leur arrive jamais (71.4%).

Figure 11 Fréquence des journées entières sans manger au cours des 30 derniers jours en 2021 (%)



La réponse à cette question est manquante pour 8.1% des répondant-es.

La quasi-totalité des répondant-es déclarent qu'elles et ils ont eu suffisamment l'occasion de prendre une douche au cours des 30 derniers jours (90%). C'est au Hublot (70%) et au Sleep-In (70.6%) que la plus faible proportion de répondant-es déclare avoir eu suffisamment l'occasion de se doucher. En revanche, la totalité des répondant-es de La Lucarne et de La Marmotte ont eu suffisamment accès à une douche. 94.4% des répondant-es du Répit, 90.5% des répondant-es de Montolieu et la même proportion des répondant-es de l'Abri L'Etape déclarent aussi y avoir eu suffisamment accès^w.

Au total, 72.4% des répondant-es ont eu suffisamment l'occasion de faire une lessive. C'est à La Lucarne que cette proportion est la plus forte (94.4%). Elles et ils sont 77.1% au Répit, 75% à l'Abri L'Etape, 70.6% au Sleep-In, 60% à Montolieu, la même proportion au Hublot et 57.1% à La Marmotte à avoir eu suffisamment l'occasion de faire une lessive^x.

^w La réponse à cette question est manquante pour 6% des répondant-es.

^x La réponse à cette question est manquante pour 10.1% des répondant-es.

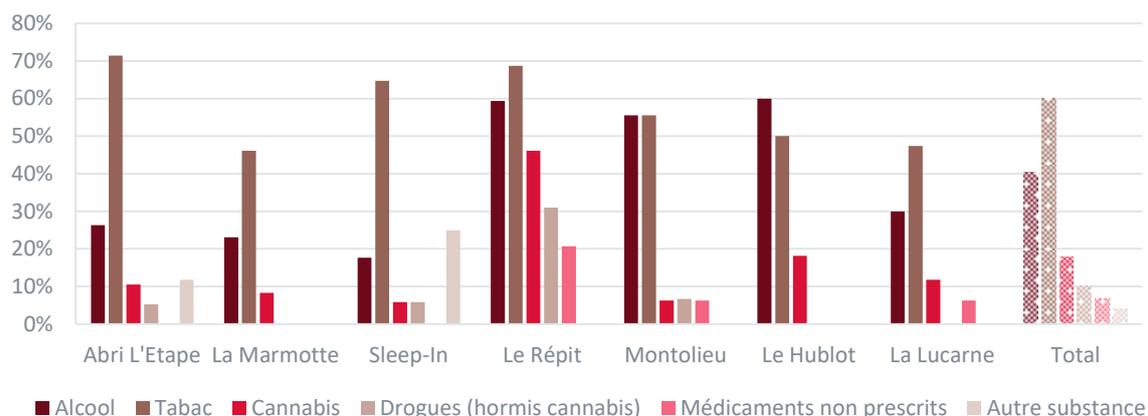
4.1.3 Consommation de substances

Ce sont 40.3% des répondant·es qui ont consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours (Figure 12 et Tableau 18 en annexe 7.4). Au Hublot, il y a proportionnellement plus de répondant·es ayant indiqué avoir consommé de l'alcool (60%) que du tabac (50%).

Plus de la moitié des répondant·es ont consommé du tabac au cours des 30 derniers jours (60%, Figure 12 et Tableau 18 en annexe 7.4). Il s'agit ainsi de la substance consommée par le plus grand nombre de répondant·es.

Les autres substances sont consommées par beaucoup moins de répondant·es (Figure 12 et Tableau 18 en annexe 7.4). 17.8% ont consommé du cannabis, 10.2% d'autres drogues, excepté le cannabis (héroïne, cocaïne, crack, etc.), 6.8% des médicaments non prescrits, 4.2% d'autres substances (parmi lesquelles est mentionné le paracétamol) au cours des 30 derniers jours. Les proportions de répondant·es déclarant consommer du cannabis, d'autres drogues ou des médicaments non prescrits sont particulièrement élevées au Répit (46.2%, 31% et 20.7% respectivement).

Figure 12 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)



Il y a 13.4% de non réponse pour l'alcool, 12.8% pour le tabac, 20.8% pour le cannabis, 20.8% pour les autres drogues (hormis le cannabis) et 51.7% pour la catégorie « autre » (voir Tableau 18 en annexe 7.4).

Au total, 6.3% des répondant·es indiquent avoir consommé des substances psychoactives par injection au cours des 30 derniers jours^y. Elles et ils sont 9.9% à avoir consommé par inhalation^z. C'est au Répit qu'il y a le plus de répondant·es ayant consommé par injection (17.1%) ou par inhalation (22.9%) au cours des 30 derniers jours. Aucun·e répondant·e de La Marmotte, du Hublot ou de La Lucarne n'indique avoir consommé par injection au cours des 30 derniers jours. Aucun·e

^y La réponse à cette question est manquante pour 4.7% des répondant·es.

^z La réponse à cette question est manquante pour 4.7% des répondant·es.

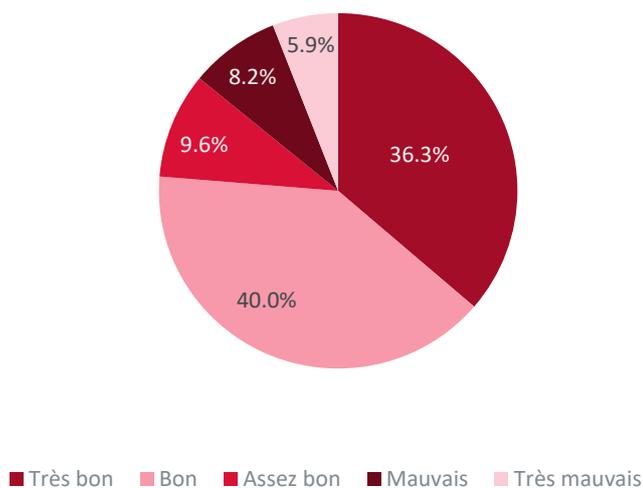
répondant-e du Hublot ou de La Lucarne n'indique avoir consommé par inhalation au cours des 30 derniers jours.

4.1.4 Indicateurs de santé

Etat de santé général

La Figure 13 présente l'état de santé auto-évalué des répondant-es de l'étude. Une majorité d'entre elles et eux se considère plutôt en bonne santé puisque 36.3% évaluent être en très bonne santé, 40% en bonne santé et 9% en assez bonne santé. Au total 8.2% des répondant-es déclarent être en mauvaise et 5.9% en très mauvaise santé. Relevons que les répondant-es du Hublot considèrent toutes et tous être en (très) bonne santé (63.6% en très bonne et 36.4% en bonne santé, Tableau 19 en Annexe 7.4). Les répondant-es du Sleep-In et du Répit sont les plus nombreuses ou nombreux à se considérer en plutôt mauvaise santé (5.6% et 9.1%, respectivement, en assez bonne santé, 22.2% et 6.1% en mauvaise santé, 5.6% et 15.2% en très mauvaise santé).

Figure 13 Etat de santé général en 2021 (%)



La réponse à cette question est manquante pour 9.4% des répondant-es.

Indicateurs de recours aux soins

Dans l'ensemble, 43.7% des répondant-es indiquent que lorsqu'elles ou ils sont malades, elles et ils vont chez un médecin (cabinet privé, hôpital, Point d'Eau, etc.). Les répondant-es de La Marmotte sont les plus nombreuses et nombreux à avoir répondu « oui » à cette question (73.3%), viennent

ensuite celles et ceux de Montolieu (57.1%), de La Lucarne (52.9%), de l'Abri L'Etape (41.2%), du Hublot (30%), suivi du Répit (29%), et finalement du Sleep-In (26.7%)^{aa}.

Plus d'un quart des répondant-es ont eu un suivi médical au cours des 30 derniers jours (28.4%). C'est au Répit qu'il y a le plus de répondant-es qui ont indiqué avoir eu un suivi médical (40.6%). Un tiers des répondant-es de La Marmotte, du Sleep-In et de La Lucarne (33.3% chacun) ont eu un tel suivi au cours des 30 derniers jours. 22.2% des répondant-es de l'Abri L'Etape déclarent avoir eu un suivi médical dans les 30 derniers jours et 18.2% de celles et ceux de Montolieu. Aucun-e répondant-e du Hublot n'indique avoir eu un suivi médical au cours des 30 derniers jours^{bb}.

Lorsqu'on s'intéresse à la proportion de répondant-es ayant consulté aux urgences au cours des 30 derniers jours, on voit que 17.8% y ont eu recours. Les répondant-es du Sleep-In sont les plus nombreuses ou nombreux à avoir été aux urgences au cours 30 derniers jours (29.4%), suivi-es de celles et ceux de La Marmotte (26.7%), de La Lucarne (22.2%), du Répit (18.8%), de Montolieu (13%), puis de l'Abri L'Etape (10.5%). Aucun-e répondant-e du Hublot n'indique avoir été aux urgences au cours des 30 derniers jours^{cc}.

13.8% des répondant-es indiquent avoir été hospitalisé-es dans les 12 derniers mois. Les répondant-es de l'Abri L'Etape sont les plus nombreuses et nombreux à répondre par l'affirmative à cette question (21.1%). L'hospitalisation au cours des 12 derniers mois concerne 18.2% des répondant-es du Répit, 16.7% de celles et ceux du Sleep-In, 13.3% de celles et ceux de La Marmotte, 10.5% de celles et ceux de La Lucarne, 8.7% de celles et ceux de Montolieu et aucun-e répondant-e du Hublot^{dd}.

Au total, 30.4% des répondant-es au PAPU-HU déclarent avoir souscrit une assurance en Suisse ou à l'étranger pour leurs frais de santé, 65.9% ne l'ont pas fait et 3.7% ne savent pas (Figure 14). Près de la moitié des répondant-es de La Lucarne (47.4%) et du Répit (42.4%) déclarent avoir une forme d'assurance maladie (Tableau 20 en Annexe 7.4). Elles et ils sont proportionnellement moins nombreuses et nombreux dans les autres structures : 33.3% à Montolieu, 27.8% à l'Abri L'Etape, 20% à La Marmotte, 11.1% au Sleep-In et 9.1% au Hublot. Par ailleurs, 11% des répondant-es sans assurance maladie ou qui ne savent pas si elles ou ils en ont une se sont vu refuser l'accès à une structure de soins au cours des 12 derniers mois car elles ou ils n'avaient pas d'assurance^{ee}. Relevons également que ces répondant-es sont toutes et tous de nationalité étrangère.

^{aa} La réponse à cette question est manquante pour 15.4% des répondant-es.

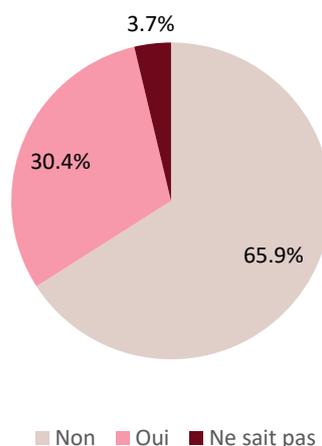
^{bb} La réponse à cette question est manquante pour 10.1% des répondant-es.

^{cc} La réponse à cette question est manquante pour 9.4% des répondant-es.

^{dd} La réponse à cette question est manquante pour 7.4% des répondant-es.

^{ee} La réponse à cette question est manquante pour 15.7% des répondant-es sans assurance maladie ou qui ne savent pas si elles ou ils en ont une.

Figure 14 Disposer d'une couverture pour les frais de santé en 2021 (%)



La réponse à cette question est manquante pour 9.4% des répondant-es.

Recours au test pour le VHC et statut sérologique

6.4% des répondant-es au PAPU-HU indiquent avoir déjà été diagnostiqué-es positives ou positifs à l'hépatite C (VHC). Cette proportion est particulièrement élevée au Répit où 20.7% des répondant-es l'ont déjà été. Aucun-e répondant-e de l'Abri L'Etape, de La Marmotte, du Sleep-In, ni du Hublot n'a déjà été testé-e positive ou positif à l'hépatite C. Environ 5% des répondant-es de Montolieu (5%) et de La Lucarne (5.6%) ont déjà été testé-es positives ou positifs à l'hépatite C^{ff}. Parmi-celles et ceux qui ont été testé-es positives ou positifs (n=8), un-e a guéri spontanément sans traitement, trois ont guéri avec un traitement, deux ont toujours l'hépatite C et suivent un traitement, un-e a toujours l'hépatite C et ne suit pas de traitement, et un-e ne sait pas.

4.2 Analyse des trajectoires

Dans cette partie, nous présentons dans un premier temps les principales causes à l'origine du sans-abrisme dans notre corpus.

Nous nous intéressons ensuite aux trajectoires de vie des personnes rencontrées. Au vu du nombre élevé de personnes d'origine étrangère dans le corpus (n=19), nous distinguons les trajectoires migratoires d'un côté et, de l'autre, les trajectoires autochtones.

Dans un troisième temps, nous reprenons l'analyse de l'ensemble du corpus afin de mettre en évidence la façon dont ces personnes vivent le recours aux HU, leurs préoccupations principales ainsi que les ressources qu'elles mobilisent pour s'en sortir.

^{ff} La réponse à cette question est manquante pour 16.1% des répondant-es.

4.2.1 Causes du sans-abrisme

Parmi les 25 personnes interviewées, 13 recourent à un HU depuis moins de six mois, 10 depuis 6 mois à une année et deux recourent aux HU depuis plusieurs années.

Parmi les bénéficiaires rencontrés, certaines personnes ont dû quitter leur domicile de manière inopinée alors que d'autres n'ont plus de logement depuis plusieurs années et recourent aux HU de manière presque « routinière ». Dans certains cas, ce recours s'inscrit dans un contexte de déplacement migratoire et d'une irrégularité du statut légal. Ces personnes utilisent alors les dispositifs d'urgence comme des points de chute.

La perte du logement

Pour un peu plus d'une dizaine de personnes interviewées, la perte de logement résulte de problèmes relationnels ou d'un événement particulier, comme la perte d'un emploi par exemple, qui déstabilise un système de vie déjà précaire.

Les problèmes relationnels concernent cinq personnes hébergées dans un HU depuis deux mois en moyenne au moment où nous les rencontrons. Elles ont quitté leur domicile sur fond de rupture conjugale, de dispute avec un-e colocataire ou suite à des tensions avec l'hébergeur-euse. Dans la plupart des cas, ces départs ne sont pas planifiés, ni anticipés. La décision intervient dans un moment de colère, de prise de conscience ou sous la pression de la conjointe ou du conjoint/colocataire et sans qu'une alternative au domicile ne soit envisagée en amont.

Dans l'urgence, trois personnes recourent d'emblée à la solution des HU parce qu'elles n'ont pas d'alternatives viables : les proches familiaux ne peuvent servir de solution temporaire parce qu'elles ou ils sont à l'étranger, trop éloigné-es ou absent-es ; les ami-es peuvent « dépanner » mais vivent souvent dans des appartements trop petits pour offrir une solution durable. Par ailleurs, l'idée de demander de l'aide à des ami-es ne semble pas toujours évidente à accepter. Certaines personnes interviewées préfèrent dormir en HU pour plus d'anonymat et d'indépendance. Dans un cas, la personne loue tout d'abord une chambre agencée dans un hôtel (sorte de studio), mais étant sans emploi à cette période, ses économies s'épuisent rapidement, ce qui l'amène à solliciter les HU après quelques semaines seulement.

Dans les six autres situations, des événements particuliers à chaque cas ont précipité les personnes dans la recherche d'un hébergement en urgence : incendie, vente du locatif par le propriétaire, perte d'emploi, départ d'un colocataire induisant une impossibilité de payer le loyer. Difficilement généralisables, ces événements semblent néanmoins apparaître dans des contextes de vie où l'équilibre est déjà fragile au niveau financier, ce qui rend les solutions alternatives peu viables sur le long terme (location d'une chambre d'hôtel par exemple).

La précarité prolongée

Certaines personnes rencontrées vivent sans domicile fixe depuis plusieurs années, une réalité qui touche au moins cinq personnes du corpus – y-inclus des membres des communautés roms. Leur

hébergement dans des structures d'urgence est caractérisé par le long terme, sur fond de précarité durable, d'une année à plus de cinq ans dans deux cas.

Dans ces situations, l'isolement social est important, les soutiens familiaux ou d'ami-es proches semblent peu nombreux et le recours à l'aide d'urgence représente le dernier filet de sécurité. A l'isolement social s'ajoutent systématiquement une précarité de l'emploi et un impact sur la santé. Dans un cas, la réinsertion est d'autant plus compliquée que des problèmes d'endettement sont sous-jacents.

Avec le temps, certaines personnes développent des formes d'adaptation à ces conditions de vie précaires. C'est le cas de Paula, qui a eu un studio « *il y a longtemps* », puis a logé dans des campings avant de connaître la rue. Marqué par des problèmes d'addiction, son parcours a longtemps oscillé entre période de stabilité et rechute, réduisant d'autant ses chances d'insertion par l'emploi. Outre sa santé fragile, le manque d'argent et de « solvabilité » rendent aujourd'hui très compliqué son accès à un logement. Au bénéficiaire d'une rente AI depuis plusieurs années, Paula s'adapte tant bien que mal à sa situation. Les HU sont devenus une routine puisqu'elle y recourt depuis plus de cinq ans : « *ça me manque un peu de faire des grâces matinées, mais sinon ça va bien* » dit-elle.

Absence de permis de séjour

Pour une douzaine de personnes rencontrées, c'est le permis de séjour en Suisse qui fait défaut, avec des conséquences concrètes sur l'entier de leur situation de vie, et en particulier sur leur accès au logement.

Sans permis de séjour, les perspectives d'intégration sont très réduites. L'absence de permis induit non seulement un défaut de domiciliation et de citoyenneté, il se traduit aussi par des difficultés importantes notamment pour trouver du travail. Dans ces conditions, le recours aux HU devient la première, voire la seule solution existante.

Parmi les différentes raisons qui poussent une personne à venir dans le canton de Vaud, la présence des dispositifs d'aide d'urgence peut être décisive.

*J'ai choisi la Suisse parce que c'était la place de préférence pour moi. A cause de quoi? A cause du système de Lausanne, les travailleurs sociaux comme il y en a ici. Parce que si vous allez dans un autre endroit, vous ne trouverez pas quelque chose comme ici (...)
C'est l'une des raisons pourquoi je suis venu ici. Ici tu peux compter sur des gens qui t'assistent pour un abri, un endroit pour dormir. C'est la raison. (Jack)*

Que ces migrant-es soient de passage ou présent-es de façon plus durable, l'environnement lausannois est souvent perçu comme un lieu d'accueil favorable où l'on va rester quelques temps, avec la possibilité d'être logé-e pour la nuit, mais aussi d'accéder à de la nourriture en journée via les organismes d'entraide. Le recours aux HU est à appréhender ici à l'aune de stratégies de survie globales dont la migration économique est un aspect essentiel.

4.2.2 Trajectoires de vie

L'absence ou la perte de logement, mais aussi les problèmes liés au statut de résidence ou aux capacités financières sont des facteurs prépondérants dans le recours aux HU.

Cette section consacrée aux trajectoires permet de comprendre les enjeux et les caractéristiques tout autant que l'hétérogénéité des situations concernées par cette précarité résidentielle. Les encarts présentent de façon détaillée certains parcours ou éléments d'analyse.

Les trajectoires migratoires

Comme l'exprime Youssef, le projet de tout·e migrant·e peut se résumer de façon assez simple : *« nos désirs et nos souhaits sont tous pareils : on veut faire une vie meilleure [trad. we want to do better life] »*.

Dans la plupart des récits migratoires, le motif de la quête est récurrent. Cette « quête d'une vie meilleure » passe avant tout par le travail, perçu comme véritable planche de salut pour changer son destin et celui de sa famille – des familles qui restent souvent au pays d'origine ou de transit, et qui comptent sur l'aide de leurs proches pour s'en sortir.

Or, si la raison économique est bien au centre de ces récits, elle se traduit par des réalités très contrastées. Sur les 19 personnes d'origine étrangère rencontrées, une dizaine se déclarent sans source de revenu au moment de l'entretien, deux sont des saisonniers frontaliers qui travaillent à temps plein (CDD), deux personnes sont employées en CDI respectivement à temps plein et à temps partiel. Enfin, six sont des employé·es intérimaires (travail temporaire irrégulier) ou déclarent un travail au noir.

Rappelons également que l'accès au permis de travail n'est pas identique selon les règles d'asile auxquelles les personnes sont soumises une fois en Suisse⁹⁹. Ce facteur structurel est déterminant ; la plupart des migrant·es africains et roumain·es rencontré·es sont sans papiers et sans statut de résidence et, à l'inverse, les migrant·es européen·es sont le plus souvent au bénéfice ou dans l'attente d'un permis B ou G (permis frontaliers). La description des parcours ci-dessous reprend cette classification entre sous-groupes au statut juridique différent.

Migrants d'origine africaine

Nous avons rencontré 9 personnes d'Afrique subsaharienne et du Nord. Originaires du Mali, du Nigeria, de la Tunisie ou encore d'Algérie, ces migrants ont entre 25 et 45 ans, sont tous de sexe masculin et sont sans famille en Suisse. Certains ont vécu et travaillé en Italie, d'autres en Grèce ou en Angleterre ; plusieurs d'entre eux disposent d'un permis de séjour du pays par lequel ils ont transité et où une demande d'asile a manifestement été déposée.

⁹⁹ La situation des personnes en provenance des pays européens (UE/AELE) est régie par l'accord-cadre sur la libre circulation des personnes. Elles et ils sont autorisé·es à travailler et à s'établir en Suisse dès lors qu'un contrat d'embauche est présenté. Les citoyen·nes des pays hors UE/AELE (dits « pays tiers ») sont en revanche soumis·es au dépôt d'une demande d'asile, démarche qui peut être à la fois longue et difficile à mener ; cette démarche entre dans la procédure Dublin selon laquelle c'est le premier pays d'accueil qui enregistre et traite la demande (cf. <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/international-rueckkehr/kollab-eu-efta/dublin.html>, consulté le 05.11.2021).

Six personnes sont présentes depuis moins d'une année en Suisse, deux depuis un à 5 ans, et une depuis plus de 10 ans. Dans leurs récits, la vie en Suisse, même précaire, est jugée plus acceptable que les situations qu'elles ont quittées. Ces personnes évoquent des difficultés pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille avant d'arriver en Suisse, des conditions de vie qui se sont souvent dégradées suite à la perte d'un emploi, l'absence d'aide étatique, des ressources matérielles limitées, etc. (voir Encadré 1).

Encadré 1

Jérémy, 39 ans, d'origine nigériane, a vécu et travaillé en Grèce pendant une dizaine d'années dans la restauration. La pandémie de 2020 est à l'origine de la perte de son travail dans un hôtel qui a fermé. Les aides du gouvernement étaient trop faibles pour couvrir ses besoins de base (logement, assurance, nourriture) de sorte que lui et sa femme n'arrivaient plus à assurer un niveau de vie décent pour leurs deux enfants. « *C'était l'enfer* », dit-il. Il réunit alors ses économies et émigre vers la Suisse dans l'espoir de débloquer cette situation, mais sans véritable plan ni connaissances sur place (il ne parle d'ailleurs pas français). « *J'ai décidé de make a move pour voir si c'était possible de s'en sortir ailleurs* », dit-il. Arrivé en mars 2021 à Lausanne depuis la Grèce, il est orienté par des compatriotes vers l'Espace d'accueil de jour de la ville, puis vers les HU où il bénéficie de réservations courtes et selon les disponibilités. Jérémy se montre plutôt pessimiste pour l'avenir : ses ressources financières sont au point mort et il dépend entièrement des structures d'urgence de la ville pour s'en sortir. La situation pandémique ne facilite pas sa quête car « *tout est fermé, rien ne bouge* », ce qui lui donne le sentiment d'être arrivé au mauvais moment.

Amadou, né en 1981 dans la région de Dakar, est issu d'une famille pauvre et n'a pas été scolarisé. Envoyé en Europe en 1997 pour soutenir sa famille, il arrive en Italie, reste trois ans à Naples puis vit à Milan jusqu'en 2019. Dans cette ville, il réussit à trouver du travail comme ouvrier du bâtiment – carreleur, peintre en bâtiment, aide maçon –, puis comme *bodyguard* et employé de discothèque. Jusqu'en 2016, il arrive à joindre les deux bouts et même à voyager au Sénégal pour retrouver sa famille. Il se marie et fonde une famille : il a aujourd'hui deux enfants. Mais avec le temps, la situation devient de plus en plus difficile à supporter : les salaires italiens sont peu élevés, il travaille « *comme un cheval* », sans loisirs ni moments de détente. Amadou explique arriver à un salaire de 1'200 à 1'500 Euros, qui est utilisé de la manière suivante : 600 Euros pour son appartement, 200 Euros pour la nourriture, 100 Euros pour ses abonnements de transports publics, sans compter les dépenses annexes pour les charges d'électricité, le téléphone. Les 400 à 500 Euros restant sont envoyés au Sénégal pour « *aider la famille* ». Plusieurs années passent sans qu'il puisse rentrer au pays. Insatisfait de sa situation, il prend la décision de changer de pays : « *Au bout d'un moment j'arrivais plus, alors je ne suis même pas retourné où je bossais. J'ai pris le téléphone et j'ai dit ça y est, c'est fini, parce que ça fait trois ans que je vis dans la misère* ». Le parcours migratoire se remet alors en marche : Amadou se rend en Hollande, puis en France en passant par la Belgique avant d'arriver à Genève sans plus un sous en poche. « *C'est par hasard que je suis arrivé là* » dit-il. En Suisse, il est d'abord hébergé dans un camping grâce à l'aide de compatriotes rencontrés sur place. Mais en automne 2019, il tombe à la rue où il reste pendant deux mois avant d'être aiguillé sur le dispositif d'aide urgence.

Dans l'ensemble, c'est la raison économique sur fond de conditions d'existence précaires, qui sert de déclencheur à la décision de migrer. Le leitmotiv de ces migrants est la quête de travail. L'image positive de la Suisse à l'étranger est un facteur d'attrait, mais la venue en Suisse – et dans le canton de Vaud en particulier – peut aussi être le fruit du hasard, être privilégié pour des raisons linguistiques ou encore par la proximité avec l'ancien pays de transit (l'Italie par exemple).

Ces personnes ne semblent pas s'appuyer sur des projets migratoires très précis hormis celui d'atteindre un nouveau pays et de s'y adapter : « *tous mes plans sont basés sur la manière dont les choses vont évoluer, où les choses vont m'emmener* » affirme Jack. Comme d'autres, ce migrant est actuellement en quête de travail, mais il ne connaît personne sur place pour l'aider à s'insérer – d'où son recours aux dispositifs d'urgence – et se dit très incertain pour la suite.

L'enjeu consiste à décrocher un contrat d'embauche en Suisse – de préférence fixe – car c'est la voie la plus directe pour régulariser sa situation, faciliter l'accès à un logement et *in fine* se reconstruire : « *Mon rêve est de trouver un travail parce qu'une fois que je trouve du travail, je suis sauvé. Tu vois ? Je trouve un travail et je paie un loyer, je peux faire une vie normale* » (Youssef). Mais le manque de papiers valables en Suisse est un obstacle auquel tous sont confrontés puisque seuls les passeports européens permettent d'ouvrir la voie à l'engagement dans le cadre de l'Espace Schengen^{hh}. C'est ce qui explique pourquoi les espoirs de certains dans l'accès à l'emploi en Suisse sont rapidement déçus : « *J'ai fait de mon mieux pour trouver du travail. J'ai aussi pu faire mon CV et tout ici [à l'Espace]. Donc j'essaie de trouver du travail, mais tous les lieux où je demande exigent des documents, des papiers, des données. (...) J'ai un permis de séjour de dix ans grec, mais ces documents ne sont pas de Suisse* » (Jérémy, cf. Encadré 1).

Dans ces conditions, le travail au noir est la piste privilégiée par la majorité des personnes rencontrées. L'une d'elle explique s'en sortir grâce à des « connaissances » qui l'embauchent à la journée ; sans donner plus de détails, elle affirme être employée dans l'export de marchandises à destination d'Afrique (voitures, télévisions, frigos, etc.), une activité qui lui assurerait entre Frs. 80.- et Frs. 100.- de revenu par semaine. D'autres personnes disent travailler sur appel et de manière ponctuelle dans le déménagement, le ménage/nettoyage ou l'agriculture (manœuvre ouvrière). L'accès à ces activités dépend essentiellement des réseaux de connaissances, c'est-à-dire du capital social, créés sur place. Cependant, outre le fait que ces activités n'offrent aucune protection sociale, on retiendra aussi qu'elles contribuent à maintenir les personnes concernées en marge du système (voir Encadré 2).

^{hh} Les permis de séjour ou cartes d'identité pour étrangère ou étranger émis par les Etats européens à l'attention de ressortissant-es d'Etat tiers n'ont pas valeur de « papiers européens » sur territoire suisse. Dans certains cas ils peuvent donner le droit d'être en Suisse en tant que touriste, mais ils n'ouvrent pas pour autant la voie à l'emploi.

Encadré 2

Alim, 48 ans, algérien et militaire de carrière, est un sans-papier qui après avoir vécu en Italie vit depuis douze ans en Suisse. C'est le seul de notre corpus à avoir fait une demande d'asile en Suisse, qui a été rejetée. Il s'est rendu dans le canton de Vaud pour des questions de langue et la présence d'une communauté algérienne susceptible de l'aider dans différents domaines. Sa situation au niveau administratif est compliquée puisqu'il n'est pas enregistré au Contrôle des habitants. En revanche il a contracté une assurance maladie, ce qui l'assure d'être pris en charge en cas de problème de santé. Il a toujours réussi à travailler et trouvé à se loger notamment dans des studios en sous-location. Il tient le coup grâce au réseau de relations qu'il s'est constitué depuis des années, mais aussi grâce à sa foi et à sa discipline de vie exemplaire (lecture, sport, aucun excès, pas d'alcool, ni de tabac, etc.). Ainsi, dit-il : « *je cherche du travail au noir, je peux gagner chaque mois deux milles francs suisses, je peux avec mon travail. Surtout nous, moi, avec la communauté musulmane, tu peux travailler facilement avec des musulmans par exemple qui ont des petites sociétés de nettoyage, de déménagement ou comme ça. Tu peux travailler comme ça. Mais c'est pas le top du top mais tu peux payer un loyer, à manger, tu peux garder un peu d'argent de poche pour la famille là-bas* ». Alim reste toutefois lucide sur sa situation, qu'il juge instable, mais il croit fermement dans un futur plus positif : « *Pour moi les choses mauvaises c'est que c'est pas une vie stable, pas un travail stable, la maison stable... une famille, etc. C'est un peu difficile pour la tête. C'est un peu difficile. Alors pour moi, musulman, je dis que c'est le destin de Dieu aussi, que c'est comme ça cette vie. Mais je vois toujours le futur bon, j'espère dans le futur, que je trouve un très très bon travail... la vie améliorée* ».

Dans ce groupe, seules deux personnes sur les 9 présentent une perspective plus favorable en termes d'emploi et de situation de vie globale : dans la première situation, la personne est arrivée en Suisse par le biais du mariage, elle bénéficie d'un permis B et est aujourd'hui employée à plein temps dans une grande entreprise ; dans la seconde, la personne vit en Italie depuis une trentaine d'année, travaille depuis trois ans environ dans le canton de Vaud comme ouvrier saisonnier et retourne en Italie au terme de son contrat. Ces deux cas atypiques présentent des parcours moins incertains, puisque l'objectif de la venue en Suisse est planifié à l'avance.

Migrant-es des communautés roms

Les Roms rencontrés dans les HUⁱⁱ ont entre 30 et 60 ans. Toutes et tous évoquent des conditions de vie difficiles en Roumanie tant en termes de travail, de possibilités d'ascension sociale que d'accès à des biens et des services, etc., qui les poussent à l'exil.

La plupart des personnes rencontrées disent venir depuis plusieurs années en Suisse : de deux à dix ans et plus selon les cas. Elles restent sur le territoire suisse pour de courtes périodes, à l'instar d'Omar musicien de rue de 54 ans, qui vient en Suisse depuis trois ans de manière intermittente et utilise les HU comme solution de logement (voir Encadré 3).

ⁱⁱ Il s'agit d'une petite dizaine de personnes si l'on compte les trois entretiens formels (Vlad, Omar (Encadré 3) et Victor (Encadré 4)) et les entretiens ethnographiques au Sleep-in.

Encadré 3

Omar reste en général 90 jours^{jj} sur territoire suisse et sa présence est validée par une autorisation de la police du commerce – autorisation à renouveler tous les trois jours et qui coûte Frs. 10.-. Il repart ensuite quelques mois en Roumanie où vivent sa femme et ses deux filles mariées (26 et 30 ans), avant de réitérer son voyage. Les transports s’effectuent en bus et coûtent environ Frs. 200.- l’aller-retour. En Suisse, cet homme a un agenda chargé : il se déplace avec d’autres musiciens dans plusieurs villes romandes chaque jour de la semaine sauf le dimanche. Cette activité lui permet de gagner entre Frs. 30.- et 60.- par jour, ce qui, comme il l’explique, est rentable étant donné que le travail en Roumanie est très peu rémunéré et qu’à son âge, il est quasi impossible de se réinsérer – Omar a longtemps travaillé comme commerçant sur les marchés. Notons encore qu’en termes de santé, Omar a été victime d’un infarctus du myocarde il y a trois ans. A cette époque il se trouvait en Suisse et a été pris en charge par les urgences hospitalières. Il est suivi par un médecin en Roumanie, qui lui prescrit les médicaments qu’il lui faut, notamment du Dafalgan® pour ses douleurs vertébrales, parce qu’il porte un accordéon tous les jours.

Comme l’ont mis en évidence Tabin et Knüssel¹⁴, la présence des Roms dans le canton de Vaud s’explique notamment par les réseaux créés au fil du temps et par la mise en place de transports de Bucarest à Lausanne, un constat qui se vérifie aussi dans nos entretiens : « *c’est comme ça que ça marche. Si tu connais quelqu’un tu vas dans cette ville où tu connais quelqu’un* » (Vlad), ou encore : « *l’autocar arrive à Lausanne. Souvent ça marche comme ça* » (Omar). Les personnes qui font le trajet savent également que la possibilité de dormir dans les HU existe, quitte à passer d’un lieu à l’autre, sachant que l’entrée n’est pas garantie. Omar par exemple, explique avoir dormi 10 jours à Vevey, mais aussi avoir un point de chute à Aigle – sur lequel il ne donne pas plus d’explication. Il lui arrive aussi de dormir dehors ou dans des voitures comme certain-es de ses collègues musicien-nes en ont une.

La présence de familles est une autre spécificité, avec parfois plusieurs générations sur place. Au Sleep-In, nous avons rencontré des personnes d’une cinquantaine d’années et plus, et à l’inverse, des enfants en âge d’être scolarisés. Certains enfants sont pris en charge par des établissements scolaires de la ville alors qu’ils et elles vivent avec leur famille en HU. Plusieurs femmes avec qui nous avons échangé s’occupent des enfants dans la journée, tandis que leurs maris travaillent ou recherchent du travail. Selon leurs témoignages, l’embauche est difficile, mais plusieurs d’entre eux travaillent de manière ponctuelle dans l’aide au déménagement, le nettoyage ou encore comme employés de cuisine, mais toujours de manière non déclarée. Comme dans le cas d’Omar, la temporalité du séjour n’excède pas trois mois, afin d’entrer dans le cadre législatif en vigueur^{kk}. Ainsi, ce type de parcours migratoire apparaît sinon organisé, du moins très régulier : des individus ou des familles font le trajet Suisse-Roumanie plusieurs fois par année et reproduisent ce schéma depuis longtemps (voir Encadré 4).

^{jj} Seuil en-dessus duquel un permis de séjour est exigé selon les règles actuelles (<https://www.travailler-en-suisse.ch/principaux-permis-travail-suisse.html>); consulté le 21.12 2021).

^{kk} Pour le cadre législatif, voir la note en bas de page précédente.

Encadré 4

Victor, 34 ans, vient du canton d'Alba Julia en Roumanie. Il est en Suisse pour « *faire une vie meilleure* » et « *parce que là-bas, on n'a pas un bon salaire et pas de maison* ». Son projet est d'économiser pour réussir à acheter une maison dans son pays. Son père ainsi que sa tante dorment au Sleep-In, tout comme sa femme et sa fille de trois ans. Victor était mineur lorsqu'il a fait ses premiers voyages : « *depuis 2014, je vais aller, je vais revenir, aller, rentrer chez moi avec mes parents* ». Il parle avec un bon niveau de français, ce qui est assez rare chez les plus âgé-es que nous avons rencontré-es. En général, il passe l'hiver en Roumanie et revient en Suisse au printemps-été pour travailler : « *un exemple, moi je vais trouver maintenant du travail au raisin pendant deux ou trois mois. Et quand j'ai fini je n'ai pas d'autre travail alors je vais rentrer chez moi. Parce que chez moi c'est moins cher qu'en Suisse. Je peux vivre deux ou trois mois avec l'argent que j'ai fait ici* ». Victor cherche du travail surtout dans l'agriculture (cueillette des fraises, vendanges, etc.), l'idéal étant des contrats de plusieurs semaines voire quelques mois – contrairement aux aides ponctuelles pour les déménagements par exemple, qui rapportent moins. Il nous décrit longuement les différents emplois qu'il a effectués en Suisse romande, alémanique ou en Allemagne jusqu'à aujourd'hui, avec des conditions de travail plus ou moins heureuses selon les « patrons » : hébergements dans des containers insalubres, salaires non conformes, etc. Sa présence en Suisse lui a permis de gagner en expérience dans les démarches d'embauche et de renouveler des contrats d'année en année grâce à des relations privilégiées. Mais cette modalité n'est pas systématique : en 2021, Victor est arrivé sans plan préalable, il décrit cette année comme étant plus difficile que les autres en raison de la pandémie et des conditions météorologiques (qui ont retardé de plusieurs semaines l'embauche pour les récoltes agricoles). S'il n'arrive pas être embauché, il sera forcé de déroger à la règle des trois mois en rallongeant son séjour : « *Par exemple, si j'arrive pas à trouver du travail dans le raisin, la pêche, les fruits et légumes, je suis obligé de rester l'hiver aussi. C'est obligé* ».

Si les raisons de la migration rom sont souvent de type économique, elles peuvent aussi renvoyer à des motifs sanitaires, en particulier pour les plus âgé-es. Ainsi, deux personnes d'une cinquantaine d'années expliquent rester en Suisse pour accéder à des médicaments et à un suivi qui serait impossible en Roumanie selon elles. « *Tout le temps, tout le temps je suis malade, 30 années que maladie* », explique l'une d'elle, dans un français très approximatif. D'après la lecture de documents médicaux que cette dernière nous présente durant l'entretien, elle souffre de problèmes chroniques^{II} qui nécessitent la prise de nombreux médicaments. Du fait de sa mobilité réduite, elle ne rentre en Roumanie que très rarement. En journée, elle gagne un peu d'argent en faisant la manche, mais elle compte sur les structures d'aide d'urgence de Lausanne pour assurer ses besoins médicaux et en hébergement. Durant notre échange, c'est surtout sa fille, une femme dans la trentaine, qui traduit et nous résume sa situation : « *Ma mère est très malade. Son mari aussi est malade. Il est opéré déjà du colon-hernie discale. En Roumanie ma maman n'a pas de maison. Enfin, elle a une petite maison mais bientôt elle est détruite [elle nous montre une photo] et l'hiver elle ne peut pas y vivre. A cause de ça, ma maman est ici. En Roumanie elle peut pas vivre avec tous les*

^{II} Il s'agit de problèmes gastriques, de douleurs abdominales chroniques, d'un problème de valve aortique – elle se fait contrôler régulièrement au CHUV pour cela –, d'asthme allergique sévère et d'insuffisance cardiaque ; ce à quoi s'ajoutent un diabète et une tendance au surpoids.

médicaments [dont elle] a besoin. Ici elle a [accès à ces médicaments]. Le soir elle reste ici [Sleep-In], les journées, la pauvre, elle reste tous les jours dehors ».

Migrant-es d'origine européenne

Cette troisième catégorie regroupe sept personnes âgées de 32 à 60 ans. Leur présence en Suisse varie de quelques mois à quelques années, voire dix ans et plus pour trois d'entre elles. La citoyenneté européenne facilite leur accès au marché du travail. Elles et ils sont aussi plus nombreuses et nombreux que les personnes dans les autres catégories à disposer d'un titre de séjour (permis B ou G) et d'un contrat de travail.

A l'exception d'un cas où la personne est venue par le biais du mariage, ces personnes arrivent en Suisse sur la base d'un contrat saisonnier au terme duquel elles décident de rester. Le recours aux entreprises intérimaires est souvent mentionné pour accéder à l'emploi. Ce passage d'un travail en tant que saisonnière ou saisonnier à un travail plus stable n'est pas toujours linéaire. L'une des personnes rencontrées, originaire du Portugal, est sans logement, ni emploi depuis peu ; la fin de son contrat saisonnier (quatre mois) correspond à son premier recours aux HU. Une grande partie de ses semaines est dédiée à la recherche d'emploi, car c'est par là qu'elle espère sortir de la précarité.

En général, la situation des personnes rencontrées est fragile au niveau financier. La présence de ces personnes en HU a souvent été précipitée par des problèmes relationnels (ruptures conjugales, disputes, etc.), mais en arrière-plan, l'impossibilité de payer un loyer ou une alternative au domicile le temps de rebondir est à relever. Dans les situations analysées, les personnes expérimentent également des conditions de travail à forte pénibilité et à rémunérations relativement faibles, ce qui ne leur laisse que peu de marge de manœuvre pour améliorer leur situation (voir Encadré 5).

Encadré 5

Joana, portugaise de 42 ans, originaire de Guinée-Bissau, travaillait comme employée de maison au Portugal avant de venir en Suisse en 2018. Elle débute par un contrat saisonnier en Valais, puis, sur les conseils d'une collègue, rejoint la ville de Zurich où elle est embauchée dans l'hôtellerie tout en bénéficiant d'un petit logement (chambre de bonne). Elle obtient son permis B en 2019, mais il lui est retiré suite à la perte de son emploi – elle estime être victime d'un licenciement abusif de la part de son employeur – et l'instabilité de logement qui s'ensuit : « *parce que je changeais tout le temps d'adresse et de canton, ils m'ont retiré le permis* » dit-elle. En 2020, elle est embauchée à nouveau comme saisonnière et en parallèle, elle emménage dans le canton de Vaud avec une collègue plus âgée, vraisemblablement détentrice du bail et qui vit une situation similaire à la sienne. Quelques mois plus tard, elle décroche un travail d'agent d'entretien en entreprise, un contrat à temps partiel qui lui rapporte environ Frs. 1'500.- par mois jusqu'à aujourd'hui. Mais la discontinuité des horaires est une source de fatigue importante : elle se lève à 4h du matin, travaille de 6h à 8h dans une première entreprise, puis de 17h à 19h dans une autre. En outre, ce salaire ne permet pas de couvrir l'ensemble de ses besoins ni ceux de son fils, étudiant resté seul au pays et dont elle a la charge complète (père absent). En automne 2020, sa situation se fragilise brutalement lorsque sa colocataire annonce qu'elle quitte l'appartement (elle rentre au pays). Joana n'est pas détentrice du bail, son budget ne lui permet pas de reprendre l'entier du loyer (Frs. 1'200.-), ni

de payer la caution. Elle réussit à tenir quelques mois supplémentaires grâce à l'aide d'une fondation caritative, mais la gérance met fin au bail en avril 2021, date à partir de laquelle elle recourt aux HU. Depuis la perte de son logement, elle souffre de l'absence de lieu pour s'abriter en journée.

Dans ce groupe apparaît une dernière forme de trajectoire, plus atypique et minoritaire : celle des travailleuses frontalières et travailleurs frontaliers et/ou des saisonnières et saisonniers qui séjournent un temps donné dans le canton de Vaud. Dans les situations analysées, ces personnes viennent d'Italie du nord ou de France voisine pour travailler et n'ont pas pour objectif de s'installer en Suisse. Certain-es font l'aller-retour chaque semaine, alors que d'autres restent deux à trois mois sur place avant de repartir. Le HU représente pour ces personnes un moyen de s'en sortir faute de mieux (hébergement par l'employeur, logements disponibles à bas prix ou chez l'habitant par exemple). L'inconfort de ces centres est relativisé par le caractère le plus souvent temporaire de cette solution, comme l'explique cette personne établie à l'étranger et qui recourt aux HU lors de ses retours en Suisse :

C'est pas trop pénible encore. C'est pas la mort. Mais disons que... ben on serait mieux dans un appart'. Ça c'est clair. Ou plutôt, on serait mieux chez-soi. Mais j'ai pas envie de payer deux loyers. D'une part c'est horriblement cher en Suisse, [et d'autre part] quand je décide de repartir c'est sur un coup de tête, et ça, c'est pas prévisible trois mois à l'avance. Par conséquent si j'avais un loyer, enfin un contrat locatif à respecter, ça serait compliqué. (Lucien)

Le recours aux HU offre une solution relativement souple pour se loger pendant un temps limité et permet surtout de réduire de façon importante les coûts associés à un logement standard. Sans cette option l'intérêt de travailler en Suisse serait fortement réduit, comme en témoigne cette personne interviewée : « *J'aimerais bien avoir un appartement, mais je suis saisonnier ici, je ne peux pas me permettre un appartement à Frs. 800.- ou Frs. 1'000.-, ce serait trop pour moi* » (Karim). Ce frontalier, qui vit avec sa femme et ses enfants dans une maison en France voisine, explique avoir dormi plusieurs mois dans sa voiture – tout en assumant un travail d'ouvrier sur poids lourds pendant la journée – avant de recourir au dispositif d'urgence. C'est un collègue à qui il s'était confié qui l'a informé de cette possibilité de logement en HU pour les personnes étrangères au bénéfice d'un contrat de travail.

La présence des frontalières saisonnières et frontaliers saisonniers en HU correspond donc souvent aux termes d'un contrat d'embauche à durée déterminée. Ce contrat facilite en principe leur accès aux HU pour trois mois, mais non renouvelables^{11mm}.

^{mm} Ce statut comporte des avantages par rapport à d'autres groupes (les non-résident-es en particulier), mais contrairement aux travailleuses non frontalières et travailleurs non frontaliers, le renouvellement de leur réservation n'est pas possible.

Les trajectoires autochtones

Six personnes rencontrées sont de nationalité suisse. Il s'agit de quatre hommes et deux femmes, entre 43 et 60 ans.

La dimension de quête pour « améliorer la vie », et en particulier la priorité donnée au travail, est aussi présente dans ces récits, mais à un degré nettement moindre. Au moment de l'entretien, une personne a un travail à temps partiel régulier, les autres sont sans emploi ou au bénéfice d'une rente AI. Dans l'ensemble, ces trajectoires sont plutôt caractérisées par les motifs de la rupture et de l'impasse : des ruptures qui entraînent un déclassement plus ou moins brutal d'un côté, et de l'autre, des impasses notamment au niveau administratif ou juridique qui empêchent d'avancer.

Dans les trajectoires marquées par les ruptures, l'accumulation d'événements comme un deuil, un divorce, un problème de santé ou encore la perte d'un emploi, sont les principaux facteurs qui expliquent la dégradation des conditions de vie.

Certaines trajectoires présentent des formes de précarisation durable, comme l'illustre le cas de Félix, qui n'est plus inscrit au registre des habitants depuis janvier et qui dit apprécier cette forme d'invisibilité sociale (voir Encadré 6).

Encadré 6

Félix, 44 ans, vit sans domicile fixe depuis 2016, suite à une rupture avec sa dernière compagne. Avant cette date, il mentionne plusieurs événements marquants, dont le décès de sa première femme et de son enfant en bas-âge dans un accident de voiture et le suicide d'une compagne avec qui il avait emménagé par la suite. Du côté de l'emploi, ce camionneur de formation s'est lancé il y a longtemps dans une activité d'indépendant, mais sa petite entreprise a fait faillite, le laissant « sur le carreau » avec de nombreuses dettes. La perte de son emploi, les ruptures affectives ont fini par remettre en cause sa manière de vivre d'avant, ce qui l'a conduit à se repositionner avec très peu d'attaches et de ressources. Lorsqu'il se retrouve à la rue en 2016, il dit avoir paradoxalement « goûté à quelque chose qui me plaisait aussi ». Lorsque nous le rencontrons, Félix fréquente un HU depuis octobre 2019 ; il a été orienté vers ce centre « un peu malgré lui », par une infirmière qui l'a alerté sur ses problèmes de soins des pieds. Il insiste par ailleurs sur le fait qu'il ne veut pas profiter du lit offert dans cette structure : « Je dors par terre, c'est un choix [ton très posé]. On me propose le lit, la literie et machin, moi j'en veux pas. C'est atteindre un certain niveau de confort et moi je veux pas. C'est superflu. Terminé ». Pour s'en sortir financièrement, Félix a travaillé pendant plusieurs années comme agent de nettoyage dans les stations-services, ce qui lui permettait de gagner environ Frs. 1'500.- par mois et « d'éviter de tomber au social » ; mais depuis janvier 2021, il a perdu cet emploi, n'est plus inscrit au registre des habitants et vit sur ses maigres économies. Le retour à une « normalité » signifie aussi pour lui le remboursement des dettes accumulées avec le temps, ce qu'il voit comme un obstacle majeur à sa réinsertion : « Donc un appartement j'en veux plus. Une adresse fixe j'en veux plus non plus. Mon projet de véhicule machin que j'avais dans l'idée encore l'année passée j'en veux plus. C'est fini terminé. Ma place, elle est maintenant dehors (...) et d'ailleurs, je suis beaucoup trop endetté pour avoir un appartement, beaucoup trop endetté ».

Dans d'autres trajectoires, les ruptures de parcours et la précarisation des situations sont plus récentes. Le recours au HU pallie ici un moment de crise susceptible d'être résolue plus ou moins rapidement moyennant l'aide appropriée. On notera aussi ici que le facteur financier se retrouve à des degrés divers toujours en arrière-plan.

Dans un cas par exemple, la personne explique vivre un moment charnière de son parcours : d'un côté, des problèmes de santé l'ont obligé à « *lever le pied et prendre soin de moi-même* » (problèmes oncologiques suivis d'une opération et d'une convalescence), et de l'autre, un besoin de changement au niveau professionnel s'est fait ressentir, avec une démission (sans mention de prestation de chômage) et une envie de se réorienter à l'avenir. Le recours aux HU correspond ici à un moment de vie que la personne essaie de prendre avec philosophie tout en étant convaincue que la situation devrait s'arranger à l'avenir. Dans un autre cas, une demande de divorce est la principale cause d'une précarisation de la situation, avec une perte massive de la capacité financière pour la personne concernée : « *il me reste encore Frs. 300.- plus un petit peu d'argent sur mon compte bancaire [mais] en tout cas le deuxième pilier c'est parti, il n'y a plus rien* », explique Emile. Au moment de notre entretien ce dernier est aux prises avec l'administration communale pour débloquer sa situation ; il attend sa confirmation d'inscription au Contrôle des habitants de sa commune pour solliciter ensuite une aide sociale et, à terme, être relogé.

Cette attente dont parle Emile renvoie au motif de l'impasse évoqué plus haut et qui caractérise aussi certains parcours. C'est moins le vécu d'épisodes douloureux ou d'événements marquants qui est mis en avant que des blocages d'ordre institutionnel relatifs à la reconnaissance de permis C ou d'assurance invalidité par exemple, les personnes concernées se disant victimes d'un imbroglio administratif qui limite non seulement leurs capacités d'embauche ou financières, mais aussi l'accès à un logement (voir Encadré 7).

Encadré 7

Thierry, 55 ans, employé de commerce de formation, est au bénéfice de l'AI depuis l'âge de 24 ans, suite à un accident de voiture. Etabli dans le canton de Fribourg, il vit depuis vingt ans dans la propriété de son beau-frère. Or, ce dernier décide de vendre son bien en 2020, à sa retraite. Lorsque Thierry apprend cette nouvelle, il émet le souhait de revenir s'établir dans sa commune d'origine, mais il n'anticipe pas qu'en tant que bénéficiaire de l'AI et des prestations complémentaires, l'administration cantonale a besoin d'une adresse et d'un contrat de bail officiel pour que son dossier soit transféré dans le canton de Vaud et que Thierry reçoive l'entier de sa rente. Lors de la vente de la maison par son beau-frère, ce cadre juridique joue en sa défaveur : ses prestations complémentaires sont bloquées jusqu'à nouvel avis, ce qui occasionne une perte financière et minimise ses chances de retrouver un logement. Thierry se retrouve alors sans abri. Dans un premier temps, sa voiture fait office de solution d'urgence pour passer les mois d'été. Parallèlement, il se débrouille grâce à l'aide de quelques amis pour des « *dépannes provisoires* ». Mais en novembre 2020, il doit se résoudre à recourir à l'aide d'urgence pour s'en sortir.

4.2.3 Vécu quotidien et ressources pour s'en sortir

La section précédente permet de montrer que le recours aux HU s'inscrit différemment selon les trajectoires, autrement dit que la précarité résidentielle est vécue de manière très variable en fonction des parcours.

Dans cette dernière section nous analysons tout d'abord les différentes perceptions que les personnes interviewées se font de leur situation actuelle et future, et ensuite, les ressources qu'elles mobilisent pour s'en sortir au quotidien.

Vivre le sans-abrisme

L'incertitude et l'adaptation

Les trajectoires d'une majorité de migrants africains rencontrés sont caractérisées par un haut degré d'incertitude quant à l'avenir. La présence en Suisse s'inscrit dans un cadre de mobilité relativement aléatoire. Il s'agit de « tenter sa chance » dans un nouveau contexte et de s'adapter au mieux à la situation : « *je cherche du travail, même au noir c'est bon pour moi* », affirme ainsi Ibrahim, « *mais si je ne trouve pas du travail je m'en vais, tranquille* ».

Le hasard des circonstances peut soit diriger les personnes vers la stabilisation, soit vers la désillusion et le départ pour un autre pays. La durée de présence en Suisse dépend le plus souvent de la capacité des personnes à trouver un emploi. « *S'encourager* », « *patienter* », « *aller de l'avant* », « *positiver* », « *regarder le présent et pas le passé* », « *s'en remettre au Destin* », etc., sont des idiomes qui reviennent dans les discours comme pour masquer un sentiment de fatalisme, les perspectives d'emploi étant souvent bloquées par le statut légal irrégulier : « *Quand tu vas demander pour un boulot, on te demande un permis. Quand tu demandes un permis, on te dit que tu dois avoir un employeur. Au fur et à mesure, je me suis dit 'mais comment je fais ?'* » (Moussa).

Plusieurs migrants africains affirment vouloir retourner en Italie ou en Grèce, ou se rendre dans un autre pays pour « tenter leur chance ». Dans certains cas, la désillusion est encore renforcée par la difficulté à honorer les loyautés et responsabilités qui découlent de l'exil :

J'ai partagé tout ce que j'ai gagné avec mes compatriotes. Mais maintenant, je me sens comme quelqu'un abandonné en Afrique et abandonné en Europe. Parce que pour eux, je suis là, je fais la fête, avec les femmes, tout ça, j'ai abandonné mes enfants, ils pensent ça. C'est ça qu'ils pensent. Et c'est ça qui est dur pour moi, pour nous (les migrants en général). Même si tu es dans la merde, les gens là-bas ils disent : 'même les gens qui nettoient les toilettes, ils gagnent quelque chose'. (Amadou)

Du côté des membres des communautés roms, le parcours migratoire semble moins soumis à l'aléatoire, plus régulier et proche de celui des travailleuses saisonnières et travailleurs saisonniers. Mais il est tout autant marqué par l'incertitude, notamment quant à la quête de travail en Suisse. Aucun-e Rom ne nous a signalé venir sur la base d'un contrat d'embauche préalable ; il semble donc que ces personnes se déplacent d'abord, puis cherchent du travail une fois en Suisse : « *On n'est pas sûr de retrouver du travail, c'est comme le loto, t'es pas sûr* » rappelle Victor.

Dans l'ensemble, les personnes rencontrées ne prévoient pas de mettre un terme à leurs voyages, elles envisagent plutôt l'avenir dans une continuité : « *La vie, c'est le travail, c'est partir en Roumanie, revenir en Suisse. Mais si un jour c'est fini, ce sera fini* » (Omar). Relevons par ailleurs que plusieurs personnes disent posséder un bien à rénover ou ambitionner de construire une maison en Roumanie. Elles et ils n'expriment donc pas le projet de s'installer en Suisse, mais bien d'y exercer une activité pour améliorer leur situation au pays.

Mon projet c'est de trouver du travail parce que ma maison en Roumanie est très vieille, donc j'ai besoin d'argent pour la rénover. Je dois travailler pour ça. Parce que si je travaille ici deux jours, en Roumanie c'est un salaire. Mon projet, surtout, c'est de travailler deux ou trois ans par exemple, de gagner assez d'argent et ensuite de repartir en Roumanie. (Vlad)

Si les Roms rencontré-es s'accommodent de ce mode de vie, c'est probablement aussi par manque d'alternatives. Leur situation de vie entre dans ce que Serge Paugam¹⁵ définit comme une pauvreté « intégrée », c'est-à-dire de nature structurelle et durable puisqu'elle se transmet d'une génération à l'autre. Cette pauvreté est très souvent amortie par la solidarité familiale et communautaire, tout comme elle détermine des stratégies de survie globales dont la migration fait partie.

A l'instar des migrants d'origine africaine, il s'agit avant tout ici de s'adapter aux contextes, c'est-à-dire de saisir les opportunités là où elles se présentent et d'agir stratégiquement face aux contraintes imposées : le recours aux dispositifs d'urgence, mais aussi l'ajustement des durées de séjour sur des périodes de 90 jours – bien que l'accès à un contrat fixe et de longue durée soit certainement aussi recherché – en sont des illustrations.

L'impasse et l'attente

Pour les personnes confrontées au sans-abrisme après avoir perdu leur logement, c'est souvent le sentiment d'impasse qui domine les récits. Qu'elles ou ils aient perdu leur logement en raison d'une rupture conjugale, d'événements particuliers, de capacités financières trop fragiles ou encore de problèmes administratifs et juridiques, ce type d'expérience est plus représentatif des migrant-es européen·nes et des suisse·s·ses rencontré·es.

Les personnes concernées vivent souvent dans l'attente d'une amélioration de leur situation, et la problématique du logement s'additionne fréquemment à d'autres problèmes tels que la précarité de l'emploi, les difficultés au niveau du permis de séjour, l'isolement social, etc. Le plus souvent, ces personnes entament des démarches auprès des administrations publiques mais sont confrontées à des temporalités institutionnelles qui s'accordent mal avec la logique de l'urgence dans laquelle elles se trouvent. Cette attente est d'autant plus difficile à supporter qu'elle maintient les personnes dans l'incertitude quant à leur avenir.

La prochaine étape, si ... ouais ... s'ils refusent le renouvellement de permis, je... je vais en Italie. Ça dépend de ça.

Mais vous pensez qu'ils refuseraient ?

Je ne sais pas vraiment. Je ne sais pas en fait. Parce que ça fait deux mois qu'il n'y a pas de réponse, mais ils disent que c'est toujours en cours, mais il y a rien ... c'est toujours en cours. Alors je dois attendre et après je vais voir. (Marco)

C'est vraiment un méandre administratif. Ça prend du temps et avec le COVID, ça n'aide pas. Moi, j'essaie de garder le cap, je baisse pas les bras (voix tremblante), mais là c'est dur. (...) Je ne sais pas où je vais, je sais pas comment ça va se passer. (Tania)

La précarité résidentielle et l'expérience des HU peuvent être vécues comme une expérience dégradante notamment parce qu'elle renvoie à la perte d'un statut social, c'est-à-dire une forme d'échec, de chute, et avec elle, la confrontation avec la figure du « clochard » connotée très négativement.

Moi, je me définis comme un clochard. Bon je dors pas sous les ponts encore, mais sinon, pour moi, je suis un clochard ... je ne suis plus rien, c'est comme si j'étais ... Pour le moment, j'sais pas, je ... ou vagabond plutôt, ouais, à la rue ... Je suis à la rue. (Emile)

Comme Emile, plusieurs personnes expliquent être aux prises avec un sentiment de honte quant à leur situation actuelle ; elles préfèrent éviter de demander de l'aide à leurs ami-es par peur d'être jugées.

Par ailleurs, si la plupart des migrant-es européen-nes et suisse-ses rencontrés souhaitent retrouver un logement rapidement et mettent tout en œuvre pour sortir du sans-abrisme, dans une minorité de situations, la réinsertion n'est pas (ou plus) une priorité. Certaines personnes préfèrent vivre selon des codes alternatifs – y-inclus le fait de ne pas habiter dans un logement « standard » ; faisant de nécessité vertu, elles finissent par s'identifier à ce mode de vie et refusent d'en changer.

Bon ouais, moi je suis assez routard. En festival, on arrive à faire à droite à gauche, pis on arrive à se débrouiller dans la rue avec très peu. C'est vrai que les gens dans la vie normale, ils nous regardent un peu bizarre, mais bon... Ils ne comprennent pas ! Moi, quand je dis que je vis avec moins de Frs. 10.- par jour, [ils] me disent : 'Mais comment tu fais ?' (...) Vu qu'on dort dans la rue, on n'a pas tout... mais ça va, enfin c'est vivable. Ouais, moi je serais resté dans la rue si la police ne m'avait pas trouvé. (César)

Justement qu'est-ce que c'est une vie normale ? Bosser comme un con, des mois entiers en faisant des heures sup' pour subvenir à ... pour réussir à joindre les deux bouts du mois, payer des impôts exorbitants, des assurances maladies onéreuses, des loyers très élevés. La bouffe devient chère aussi ... Ma vie est moins pénible que celle de beaucoup de monde parce que je ne travaille pas. Et financièrement parlant, à la fin du mois, je suis pas plus pauvre qu'eux, ou pas beaucoup plus pauvre qu'eux. Et pour me trouver des luxes, prendre le train, aller à Sion, prendre le train et aller à Vallorbe.... Le reste j'ai plus rien à foutre quoi, donc. (Félix)

Si les registres de l'incertitude, de la désillusion, voire, parfois, de la honte caractérisent de nombreux récits, les sentiments de défiance et de refus de la « normalité » s'observent donc aussi chez certain-es, sur fond d'adaptation à un tel mode de vie.

Le compromis pragmatique

Pour un nombre restreint de situations rencontrées, le fait de dormir dans un HU n'entre aucunement dans une vision dégradante ou négative de sa situation, mais est envisagé comme une

solution temporaire et somme toute assez pratique à défaut d'autres points de chute (chambre à louer, colocation, appartement temporaire, etc.).

Cette perception est représentative des récits de saisonnières frontalières et des saisonniers frontaliers travaillant à plein temps sur une durée déterminée. Les personnes concernées envisagent généralement l'avenir de façon sereine et leur contexte de vie semble également plus stable au niveau de l'emploi et du logement – toutes ont un domicile ailleurs.

J'ai 58 ans. Et en Italie, on me donne la retraite à 67 ans donc j'ai encore quelques sept ou huit ans. Donc comme je n'ai pas envie d'un travail sérieux, je viens ici en Suisse pour profiter pour avoir le nécessaire (...) Et une fois que tu as ta maison, tu as le nécessaire. Et bon... pour vivre, pour la nourriture, ce que je gagne ici ça me suffit pour la nourriture pour l'année. (Kader)

Je vais continuer comme ça. Je dis c'est bon pour moi là, je continue comme ça et voilà. (...) Qu'est-ce que je demanderais de plus ? Rien. (Karim)

Occuper ses journées

L'absence de domicile prive les personnes d'un « chez soi », c'est-à-dire d'un lieu de vie personnel et intime, par opposition à l'espace public collectif et anonyme. Trouver un abri pour la nuit est certes un élément clé de la survie dans ce contexte, mais la journée comporte aussi ses enjeux spécifiques.

Plus de la moitié des personnes rencontrées passent la majorité de leur journée dans la rue ou dans des parcs, avec un quotidien marqué par l'attente, l'errance, l'usure physique et mentale : « c'est monotone quoi... et j'ai mal aux jambes à force de marcher » (Emile), « la journée pour moi, c'est une semaine » (Amadou), ou encore : « quand tu te déplaces beaucoup, on a tous besoin d'un endroit pour se reposer. Mais c'est pas comme ça pour moi. Je suis toujours dehors pour trouver un travail, je marche toute la journée et je rentre à 21 h pour dormir. C'est très difficile, mais il n'y a rien à faire » (Jack). Par ailleurs, si les personnes qui ont un emploi à plein temps ou à temps partiel sont relativement épargnées, l'impossibilité de rentrer chez soi après le travail apparaît aussi comme une source de fatigue et de pénibilité importante : « Je termine à 17h. Après j'ai rien à faire ... même les restaurants sont fermés maintenant. C'est long à attendre, j'en ai marre » (Francis, travailleur temporaire dans le bâtiment), ou encore : « ce qui est hyper dur, c'est quand je sors d'une journée de quatre heures, c'est rien quatre heures par jour, mais quand tu sors il est 16h, tu te dis : 'bon, j'aimerais bien rentrer me faire à manger. Me poser. Préparer les cours du lendemain'. Mais là tu ne peux pas » (Joana).

Dans la plupart des situations, à la précarité résidentielle s'ajoute une précarité matérielle plus globale. L'absence de domicile se cumule avec le manque de ressources financières, l'isolement social, l'absence/les difficultés d'emploi, l'irrégularité de statut légal, etc. Plusieurs personnes sont amenées à faire la manche pour obtenir quelques francs dans la journée. La vie dans la rue impose un rythme au jour le jour, où il faut se débrouiller avec peu de moyens pour manger, se déplacer, etc. : « J'ai cinq francs par jour à peu près. C'est juste pour manger à midi et je me bois une petite bière ou un truc comme ça » (Emile), ou encore : « Des fois, j'suis obligé de jeûner (...) ça fait deux

semaines que j'ai même pas un franc » (Marco). En cas de mauvais temps, il s'agit de trouver un lieu pour s'abriter face à la pluie ou au vent. Mais dans l'ensemble, c'est surtout l'hiver et le froid qui sont le plus redoutés : les stratégies consistent alors à se réfugier dans les bus, les bibliothèques, les magasins ou tout autre endroit public chauffé où il est possible de se mettre à l'abri.

Décembre janvier, c'est là qu'il fait froid... La journée le matin ça va encore parce qu'on sort, on prend une douche chaude, etc., mais après, surtout l'après-midi, le soir... on se dit : 'il faut que je m'active, que je tienne la journée' sinon on se recroqueville... il y a... il y a tout un mental qui se met en place de ... c'est pas l'angoisse mais c'est une petite épreuve. (Thierry)

Dans la plupart des cas, l'aide d'urgence agit comme un ultime filet de sécurité qui offre aux personnes un lieu de répit et du lien social. En général, les personnes rencontrées connaissent le réseau d'aide institutionnelle, elles fréquentent non seulement les HU, mais aussi les structures d'accueil de jour où elles savent qu'elles peuvent trouver du soutien.

Le réseau bas-seuil est d'ailleurs souvent une première étape vers l'accès aux soins et la resocialisation. Amadou, par exemple, était livré à lui-même durant plusieurs mois avant d'être orienté vers une structure d'urgence. Une fois identifié, il a bénéficié d'un accompagnement social et il a été pris en charge par les infirmières et infirmiers de Médecins du Mondeⁿⁿ. Par la suite un dossier d'assurance maladie a été créé ainsi qu'un abonnement demi-tarif (qui lui donne plus de mobilité pour l'embauche). Le dispositif d'urgence a joué un rôle de tremplin pour stabiliser sa situation, regagner confiance et dignité.

AACTS et Hublot m'ont sauvé je dois dire. Parce que AACTS ouvre à neuf heures. Donc neuf heures je pars là-bas, je prends le café et des fois des bananes. Et quand il y a un petit boulot là-bas, je bosse. Je pense que chaque trente minutes, il y a deux bons. Là, tout le monde il me connaît, alors chaque jour j'arrive, je travaille. (Amadou)

De fait, les lieux d'accueil de jours comme L'Espace à Lausanne, AACTS à Vevey, la Tuile ou le Banc Public à Fribourg, etc., sont perçus comme essentiels par une majorité des personnes interviewées. Il en va de même de la Soupe populaire qui assure un accès gratuit à des repas chauds, certaines personnes se déplaçant même à Lausanne pour bénéficier de ces services pour l'heure inexistants à Yverdon par exemple.

Les soutiens apportés par ces dispositifs en termes d'aide directe (nourriture), mais aussi d'orientation et d'aide administrative, sont jugés particulièrement nécessaires et utiles par nos interlocutrices et interlocuteurs. Certaines personnes ont ainsi été soutenues dans les démarches administratives, dans l'élaboration de leur CV, la rédaction de lettres, ou ont pu avoir accès à une assistance juridique (Point d'appui en particulier ici) : « C'est très important ça, et au niveau social ils [les employé-es du réseau] ont compris, parce que quand on en arrive là, on a surtout besoin qu'on nous aide pour faire des lettres administratives pour s'en sortir » (Thierry).

Signalons par ailleurs, que le Point d'eau à Lausanne, la Pastorale de la rue et, dans deux cas, Le Passage (Fondation ABS centrée sur les problématiques d'addictions) sont aussi des lieux

ⁿⁿ Les infirmières et infirmiers de Médecins du monde sont présent-es de manière périodiques dans tous HU depuis novembre 2020¹⁶.

fréquentés par les personnes rencontrées. En outre, deux personnes recourent plusieurs fois par semaine aux activités de l'association SPort'ouverte. Enfin, les personnes de religion musulmane mentionnent la mosquée comme un espace de convivialité où elles peuvent assister à un prêche, lire, se reposer, etc., accéder à de la nourriture (gratuite durant le Ramadan), mais aussi faire des rencontres ou simplement se sentir entourées.

Hormis les réseaux d'aide d'urgence, les associations communautaires ou religieuses, le capital social est un dernier élément qu'il convient de relever en tant que ressources. Nos données ne nous permettent pas d'approfondir cet aspect, mais il est certain que le support social dont dispose une personne est un facteur protecteur dans un contexte de précarité¹⁷.

Comme le relève Tania : *« Je suis un peu hors circuit, mais dans le circuit quand même, parce que j'ai mes connaissances et des pistons. Et c'est triste à dire, mais en Suisse, si tu n'as pas ça, tu n'as rien »*. Les « connaissances » que cette dernière mentionne sont importantes en cela qu'elles lui donnent parfois accès à des opportunités d'emplois, mais aussi à un minimum de sociabilité ordinaire. Pour les personnes d'origine étrangère, un capital social plus ou moins dense est susceptible de servir de levier pour s'intégrer. Jack, un Malien arrivé en Suisse en mars 2021 et en quête d'un travail, insiste d'ailleurs sur cet aspect lorsqu'il affirme : *« j'ai besoin de trouver une personne en Suisse qui puisse m'aider à entrer dans tout ça, dans le système. Parce que dans la vie, vous voyez, quelqu'un va te dire de faire ceci et cela pour avancer. Donc ici je n'ai pas pu avancer par rapport à ça »*.

Il semble néanmoins que ce soit moins les relations amicales ou familiales^{oo} que la présence de « personnes-clé » dans l'entourage qui fait la différence. L'absence de domicile peut en effet justifier le recours à des ami-es ou à la famille pour se faire héberger quelques temps. Mais l'analyse tend à montrer que ces solutions s'épuisent assez vite, voire que les personnes s'abstiennent de demander de l'aide par gêne ou volonté de préserver leur relation : *« elle m'a proposé mais j'ai dit non, j'ai eu trop peur que ça fasse péter notre amitié »* relève ainsi Félix.

^{oo} Relevons que les 19 migrant-es de notre corpus se caractérisent par l'absence de soutiens familiaux sur place ; quant aux citoyen-nés suisses, sauf dans un cas, les réseaux familiaux sont généralement absents ou jugés trop distendus pour faire office d'aide sur le long terme.

5 Discussion

Profil et trajectoires des bénéficiaires

Les HU du canton sont principalement fréquentés par des hommes, d'une petite quarantaine d'année et d'origine étrangère. Seul-es 12% des répondant-es au PAPU-HU déclarent être suisse-sse ou bi-nationaux-ales suisses. Il s'agit d'une proportion bien plus faible que celle observée dans les structures d'accueil à bas-seuil du canton (60% en 2020)¹⁸. Relevons qu'aucun-e répondant-e suisse n'a répondu au questionnaire à La Marmotte, au Hublot ni à La Lucarne le soir de l'enquête.

Par ailleurs, les caractéristiques des bénéficiaires des HU vaudois diffèrent de celles des bénéficiaires fréquentant des structures similaires dans le canton de Genève à la même période. En effet, les structures de Genève semblent accueillir majoritairement des bénéficiaires installé-es de façon durable dans le canton, mais sans statut de résidence (52%)⁶, alors que cette catégorie ne concerne que 27% des répondant-es au PAPU-HU. Dans le canton de Vaud, ce sont les résident-es de passage sans statut de résidence qui sont majoritaires (41% vs 35% à Genève). Il y a également plus de personnes établies de façon durable avec un statut de résidence qui fréquentent les HU vaudois que genevois (21% vs 13%). Les personnes de passage avec un statut de résidence constituent le plus petit groupe dans les deux cantons (10% dans le PAPU-HU et 1% à Genève). On ne peut, cependant, pas exclure que ces différences soient liées à la plus faible participation à l'étude observée dans le canton de Vaud.

Comme le rappellent Jackson et al.¹⁷, le sans-abrisme peut être intermittent, relever de situations de crise ou être marqué par la chronicité. De manière analogue, nos données qualitatives font ressortir quatre catégories de bénéficiaires aux trajectoires et besoins spécifiques.

- Les bénéficiaires ayant perdu leur logement de manière récente (quelques mois). Pour ces personnes, la préoccupation principale est de retrouver un domicile dans les plus brefs délais, avec des besoins très ciblés sur cette question et l'importance d'un soutien ponctuel pour éviter toute forme de chronicisation de leur situation.
- Les personnes sans domicile fixe depuis plusieurs années, pour lesquelles les obstacles à la réinsertion sociale sont importants. Leurs besoins sont multiples : ils concernent non seulement l'aide au retour au logement, mais aussi la stabilisation de la situation au niveau global (santé, social, aspects financiers, emploi, etc.).
- Les personnes sans papiers, migrant-es économiques pour l'essentiel, qui viennent de pays d'Europe de l'Est ou de pays tiers (hors zone européenne). Ces bénéficiaires sont aux prises avec une forme de cercle vicieux puisque l'accès à l'emploi (hors marché noir) et à un domicile leur est, de fait, refusé. Dès lors, le fait de disposer d'une adresse en Suisse est certainement un élément qui peut contribuer à améliorer leur situation.
- Les travailleuses frontalières et travailleurs frontaliers et/ou les saisonnières et saisonniers qui recourent aux HU lorsqu'elles et ils sont présent-es dans le canton de Vaud. Ces

personnes sont généralement employées et travaillent durant la journée ; leur contrat d'embauche leur garantit un accès facilité et des réservations de longue durée en HU¹¹. Leur besoin d'hébergement est toutefois limité dans le temps, mais susceptible de se renouveler d'année en année selon les situations.

Ces données permettent d'affiner la catégorie générique des « personnes vivant en hébergement d'urgence » – issue de la typologie ETHOS¹⁰ – en montrant que ce public est hétérogène, mais que des similitudes traversent également les situations. Ainsi, les problèmes financiers et l'absence de travail sont des facteurs présents dans nombre de situations pour expliquer le recours aux HU : seul-es 14% des répondant-es au PAPU-HU déclarent avoir un travail à temps plein ou un travail à temps partiel régulier et plus de la moitié des personnes vues en entretiens sont sans emplois.

Relevons également que les répondant-es des HU sont moins nombreuses et nombreux à bénéficier des assurances sociales et de l'aide sociale que celles et ceux des centres d'accueil à bas-seuil pour qui ce sont les principales sources de revenus¹⁸.

Enfin, un défi majeur pour nombre de personnes rencontrées concerne l'accueil de jour. Les répondant-es au PAPU-HU indiquent passer principalement leurs journées à l'extérieur (62%) et/ou dans des structures d'accueil de jour (49%). Les entretiens révèlent que les bénéficiaires des HU redoutent particulièrement l'hiver et le froid. Elles et ils tentent ainsi de trouver refuge dans des lieux publics chauffés, et notamment dans des structures d'accueil de jour. Avec 49% des répondant-es au PAPU-HU qui déclarent se rendre dans ces lieux, les espaces d'accueil de jour sont essentiels. Ils prennent très souvent le relai des HU dans la journée. Ces structures n'ouvrent toutefois pas toujours au moment où les HU ferment leurs portes et certaines ne sont pas ouvertes le week-end, ce qui explique probablement pourquoi plus de la moitié de répondant-es rapportent passer leurs journées dehors.

Santé des bénéficiaires

Lorsqu'il s'agit d'auto-évaluer leur état de santé général, les répondant-es du PAPU-HU sont moins nombreuses et nombreux que l'ensemble de la population générale suisse à indiquer être en bonne ou très bonne santé (76% vs 85% en 2017)¹⁹, mais largement plus nombreuses et nombreux que les répondant-es au PAPU mené dans les centres d'accueil à bas-seuil du canton (48% en 2020)¹⁸. Les données qualitatives montrent aussi que si les personnes âgées de 30 à 50 ans se considèrent globalement en bonne santé, cette perception est nettement moins partagée par les personnes plus âgées. De plus, si les personnes font passer la santé au second plan après d'autres priorités du moment, beaucoup d'entre elles semblent néanmoins vivre un stress important relatif à leur absence de logement, de permis de séjour ou de travail. Ainsi, entre janvier et août 2021, 1'136 consultations ont été réalisées par Médecins du Monde au cours de 236 permanences infirmières en HU tenues dans l'ensemble du canton¹⁶. Ces consultations ont eu pour motifs principaux des troubles psycho-sociaux (19%), des affections cutanées (17%), des douleurs musculo-squelettiques (15%) ou des affections cardio-vasculaires (13%).

Comme il ressort de la littérature, un lien étroit existe entre sans-abrisme et problèmes de santé. Le fait de disposer d'un logement, un « chez-soi » apparaît comme un facteur protecteur et déterminant de la santé¹⁷.

Aucun·e répondant·e de l'Abri L'Etape, de La Marmotte, du Sleep-In, ni du Hublot n'a déjà été testé positif ou positif à l'hépatite C. Cependant, nous ne savons pas si ces répondant·es ne souffrent effectivement pas de cette maladie ou si elles et ils n'ont pas recours au test de dépistage de l'hépatite C. Selon la littérature, les populations vivant dans des situations de sans-abrisme sont particulièrement touchées par ce virus et ont peu accès aux soins et/ou à la prévention¹⁷. Il est donc possible que cette population ait plutôt peu recours au test de dépistage. Sachant qu'une campagne de dépistage de l'hépatite C dans les centres d'accueil à bas-seuil du canton est en train d'être montée, il pourrait être pertinent d'élargir à terme cette campagne également aux bénéficiaires des HU.

Pour que cette population puisse accéder aux soins, il est essentiel qu'elle bénéficie d'une forme de couverture pour ses frais de santé. De fait, toute personne qui entre sur le territoire suisse doit s'affilier à une assurance maladie, ceci même si elle est sans papier²⁰⁻²². Cependant, les retours du terrain laissent entendre que pour de nombreuses personnes cela constitue un obstacle^{PP}. Les résultats du PAPU-HU montrent que seul·es 30% des répondant·es au PAPU-HU déclarent avoir souscrit une assurance en Suisse ou à l'étranger pour leurs frais de santé. Cette proportion est plus importante que celle relevée par Médecins du Monde parmi les personnes ayant eu recours à leurs permanences en HU (10%)¹⁶. Cette différence pourrait être liée au fait que les permanences de Médecins du Monde attirent davantage de bénéficiaires sans couverture alors que les personnes assurées savent qu'elles peuvent avoir recours aux autres structures de soins.

D'autres études menées en population générale trouvent des valeurs similaires, voire supérieures. Ainsi, à Genève 14% des répondant·es déclarent avoir renoncé aux soins pour des raisons économiques^{23,24}. Une étude menée par l'OCDE indique que 21% des suisse·ses ont renoncé à une consultation en raison de son coût²⁵. Enfin, une étude de Bodenmann et al. relève que parmi un échantillon de patient·es de Suisse occidentale, 11% indiquent qu'un membre de leur foyer a renoncé aux soins au cours des 12 derniers mois²⁶. Ces différences pourraient notamment être liées à des variations dans la façon dont la question a été posée.

Finalement, l'accès aux soins des bénéficiaires du Hublot semble être particulièrement limité. Aucun·e répondant·e de cette structure ne déclare avoir bénéficié d'un suivi médical, avoir eu recours aux urgences au cours des 30 derniers jours ou avoir été hospitalisé·e au cours des 12 derniers mois. Ce constat questionne sur la situation de ces bénéficiaires. Relevons cependant que seules 15 personnes ont répondu au questionnaire PAPU-HU au Hublot (mais le taux de participation est de 73%), ce résultat pourrait donc être le fruit du hasard.

Caractéristiques de chaque HU

Bien que le nombre de répondant·es par HU ne soit pas très élevé et que la force des résultats quantitatifs s'en trouve réduite, les HU semblent se distinguer les uns des autres par le type de population qu'ils accueillent.

Le Hublot et La Lucarne semblent accueillir surtout des personnes issues de la migration (70% des répondants originaires d'Afrique subsaharienne au Hublot, 56% à La Lucarne) présent·es sur le

^{PP} Par l'annonce à l'autorité s'ensuit l'ouverture d'un délai de séjour de 90 jours.

territoire vaudois depuis peu de temps (64% des répondant-es du Hublot sont présent-es depuis moins de 6 mois, 68% à La Lucarne). Par leur localisation plus en périphérie, ces deux structures pourraient donc être une étape dans un itinéraire de migration.

Nos observations ont montré que le Sleep-In accueille deux types de population bien distinctes, à savoir les Roms et les migrants d'origine subsaharienne qui semblent constituer un public particulièrement précaire. Ces répondant-es sont nombreuses et nombreux à vivre de la mendicité (77%), à avoir passé une nuit dehors au cours des 30 derniers jours (77%), à passer leurs journées dehors (88%) et à ne pas avoir d'assurance maladie (90%). Ce constat questionne la situation des bénéficiaires de cette structure.

Les proportions de répondant-es déclarant consommer du cannabis, d'autres drogues ou des médicaments non prescrits sont particulièrement élevées au Répit (46%, 31% et 21% respectivement). Cette structure, de par sa possibilité d'entrer et sortir de la structure durant la nuit²⁷, permet ainsi l'accueil de personnes en phase active de consommation.

Les analyses qualitatives ont montré la variété des motifs et des trajectoires qui caractérisent le public des HU. Ce constat, mis en parallèle avec le fait qu'il existe des HU ouverts durant toute l'année et d'autres qui n'ouvrent que durant la période hivernale, questionne la notion d'urgence. Un même HU répond à des besoins variés et peut être utilisé à des fins différentes par les bénéficiaires. Relevons que le Répit, en particulier, qui n'ouvre que durant la période hivernale, permet de soulager de nombreuses situations tendues. Cependant, le devenir de ces personnes lorsqu'il y a moins de lits disponibles dans la région reste un enjeu.

Durant la crise sanitaire du COVID-19, entre mars et mai 2020, la ville de Lausanne a décidé d'attribuer chaque HU à un ou plusieurs groupes de population prédéfinis. Les distinctions apparues entre les différents HU de Lausanne dans le PAPU-HU en sont probablement une émanation. Il serait intéressant d'observer dans le futur si ces distinctions se maintiennent.

Outil PAPU-HU

Ces analyses attestent de la faisabilité de telles études auprès des bénéficiaires des HU, soit une population difficile d'accès. Le nombre de questionnaires valides reçus est important (N=149). Il existe cependant encore une marge pour augmenter le nombre de répondant-es à cette enquête (participation à 51%). Ainsi, la traduction du questionnaire dans d'autres langues – à définir – pourrait améliorer la participation.

C'est au Répit, en particulier, que le taux de participation a été le plus bas (38%). Du fait des spécificités de ce HU (grand nombre de personnes accueillies, possibilité d'allers-retours durant la nuit²⁷, etc.), des aménagements semblent nécessaires pour maximiser le taux de participation lors d'éventuelles prochaines éditions de l'enquête.

Bien que la passation de l'enquête se soit tenue en mars, la météo à cette période était encore hivernale (neige durant la nuit de passation). Les résultats reflètent donc bien une situation hivernale des HU en 2021 comme cela était prévu. Par la suite, si l'enquête devait être répétée, il

serait judicieux de prévoir la récolte de données plus tôt dans l'année pour s'assurer de ne pas faire une mesure sur une période déjà printanière.

De plus, alors que 9% des répondant-es déclarent avoir dormi dans un domicile fixe privé au cours des 30 derniers jours, 4% déclarent ne pas être SDF en Suisse quand on leur demande pour quelles raisons elles et ils sont sans-abri en Suisse. Ces résultats à priori ambivalents rappellent que les appréciations du sans-abrisme varient. Comme cela a été montré par les analyses de trajectoires, certain-es bénéficiaires n'ont pas de domicile en Suisse mais disposent d'un domicile à l'étranger. Ainsi, il semblerait pertinent d'améliorer le questionnaire du PAPU-HU afin d'être en mesure d'appréhender ces différentes situations avec plus de précision lors d'une éventuelle répétition de l'enquête.

Limites des outils

Les deux outils utilisés dans cette étude ont différentes limites dont certaines sont communes. Le premier point relève du moment de la collecte de données : afin d'être sûr de nous adresser à des personnes ayant recours aux HU au moment de la collecte de données (tant qualitatives que quantitatives) les bénéficiaires des HU ont été sollicité-es durant les soirées, à leur arrivée en HU. Ces derniers ouvrant relativement tard (au plus tôt à 19h30, Tableau 1), lorsque les bénéficiaires arrivent, elles et ils ont envie de déposer leurs affaires, de manger, puis d'aller dormir plutôt que de se livrer. Les solliciter pour répondre à un questionnaire ou conduire des entretiens dans ces conditions n'était donc pas idéal. Le fait de réaliser des observations dans les HU dans le cadre d'une approche ethnographique avec une présence plus régulière sur quelques jours aurait certainement facilité l'accès aux bénéficiaires et permis de leur proposer des rendez-vous en journée par exemple.

Nous ne pouvons pas non plus exclure des biais liés à la désirabilité sociale. En effet, différentes questions sensibles ont été abordées tant dans le questionnaire que lors des entretiens qualitatifs. Ce risque est d'autant plus important lorsque les questionnaires sont remplis avec l'aide d'un tiers (50%). Pour les entretiens, le statut irrégulier de nombreuses personnes a certainement aussi joué en notre défaveur par rapport au dévoilement attendu ; ces entretiens se sont révélés parfois difficiles à mener et pauvres en informations. Dans l'ensemble, ce risque de biais a été contrôlé par l'analyse comparée et continue sur le matériau.

Notons encore que l'enquête PAPU-HU est une étude de type transversale. Elle ne permet pas d'analyser la temporalité des événements. Ainsi lorsque des associations apparaissent aucune causalité ne peut être établie. Par ailleurs, cette enquête s'est tenue durant une seule nuit, on ne peut pas exclure que si celle-ci avait été conduite à une autre date, les résultats auraient été différents. Il s'agit, en effet, d'une photo de la situation durant cette nuit de mars 2021.

Finalement, compte tenu de certains taux de participation faibles, la représentativité des données n'est pas assurée. De plus, les retours du terrain laissent penser que les refus de participer n'étaient pas totalement aléatoires et que ces personnes font partie de sous-groupes spécifiques (groupes ethniques avec hiérarchie et chef de clan par exemple).

Malgré ces limites, le PAPU-HU et l'étude sur les trajectoires des bénéficiaires des HU ont permis de mieux connaître la situation et les besoins des personnes concernées par le sans-abrisme et qui recourent aux HU du canton de Vaud. L'enquête PAPU-HU devrait être répétée afin de suivre l'évolution au cours du temps des caractéristiques sociodémographiques et des comportements en matière de santé de cette population.

6 Références

- 1 Stadelmann S, Samitca S. Pointage Annuel du Profil des Usager·ères (PAPU) : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2019. Lausanne: Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et de santé publique, 2020. (Raisons de santé: Les Essentiels 19).
- 2 Stadelmann S, Locicero S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud : PAPU 2018. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019. (Raisons de santé 303).
- 3 Drilling M, Dittmann J, Bischoff T. Homelessness and housing exclusion. Impact, profile and requirements in the Basel region (Switzerland). University of Applied Sciences Northwestern Switzerland; School of Social Work; Institute for Social Planning, Organizational Change and Urban Development ISOS, 2020. (Lives Working Paper 2019/76).
- 4 Drilling M, Mühlethaler E, Iyadurai G. Homelessness. First Country Report Switzerland. Muttenz: ISOS / FHNW, 2020.
- 5 Drilling M, Mühlethaler E, Iyadurai G, Dittman J. Homelessness Research and Policy in Switzerland - A First Country Report Embedded in the UN and European Framework. European Journal of Homelessness. 2021;15(1):183-210.
- 6 Bonvin J-M, Waltz O, Vogel T. Etudes des besoins en matière d'hébergement d'urgence à Genève. Genève, 2021.
- 7 Olivera M. Introduction aux formes et raisons de la diversité rom roumaine. Etudes Tsiganes. 2009;2(38):10-41.
- 8 Bardin L. L'analyse de contenu. Paris: PUF; 1993.
- 9 Bertaux D. Le récit de vie. Paris: Armand Colin; 2016.
- 10 Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). European Typology of Homelessness and Housing Exclusion (ETHOS). Bruxelles 2007.
- 11 Ville de Lausanne. Guide Pratique ACDURG (16.12.2021). In: Direction des sports et cohésion sociale, editor. Lausanne 2021 (document interne).
- 12 Conseil fédéral Suisse. Coronavirus : le Conseil fédéral prolonge et renforce les mesures. [13.01.2021]. Berne: Chancellerie fédérale; 2021 <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81967.html>.
- 13 Conseil fédéral Suisse. Coronavirus : le Conseil fédéral décide de premiers assouplissements prudents à partir du 1er mars. [24.02.2021]. Berne: Chancellerie fédérale; 2021 <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-82462.html>.
- 14 Tabin J-P, Knüssel R. Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud. Lausanne: Editions d'en bas; 2014.
- 15 Paugam S. Les formes élémentaires de la pauvreté. Paris: PUF; 2005.
- 16 Médecins du monde. Renforcement de l'accès aux soins pour les personnes sans-abri en milieu urbain. Données statistiques - Janvier-Août 2021. 2021.
- 17 Jackson Y, Willemin T, Bodenmann P. Santé et soins des personnes sans abri. Revue Médicale Suisse. 2016;533:1671-5.
- 18 Stadelmann S, Samitca S. Extrait des données de l'enquête PAPU : évolution entre 2017 et 2020. Lausanne: Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et de santé publique, 2021. (Document interne)
- 19 Storni M, Lieberherr R, Kaeser M. Enquête suisse sur la santé 2017. Vue d'ensemble. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2018. (Statistique de la Suisse 213-1702).
- 20 Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 18 mars 1994 (état le 1er octobre 2021), (2021).
- 21 Patients dépourvus de titre de séjour et d'assurance-maladie. Statut juridique et prise en charge médicale des sans-papiers. Plate-forme nationale pour les soins médicaux des sans-papiers, 2012.
- 22 Rüefli C, Huegli E. Krankenversicherung und Gesundheitsversorgung von Sans Papiers. Bericht zur Beantwortung des Postulats Heim (09.3484). Bern: Büro Vatter Politikforschung & -beratung, 2011.
- 23 Wolff H, Gaspoz JM, Guessous I. Health care renunciation for economic reasons in Switzerland. Swiss Medical Weekly. 2011;141:w13165.

- 24 Guessous I, Gaspoz JM, Theler JM, Wolff H. High prevalence of forgoing healthcare for economic reasons in Switzerland: a population-based study in a region with universal health insurance coverage. *Preventive Medicine*. 2012;55(5):521-7.
- 25 OCDE. Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE. Paris, 2017.
- 26 Bodenmann P, Favrat B, Wolff H, Guessous I, Panese F, Herzig L, et al. Screening primary-care patients forgoing health care for economic reasons. *PLoS One*. 2014;9(4):e94006.
- 27 Rapport d'activité 2018. Lausanne: Fondation Mère Sofia, 2019.

9. Où avez-vous passé vos nuits durant les 30 derniers jours ? (Plusieurs réponses possibles)

- Domicile fixe privé (domicile personnel, colocation, etc.).
- Logement provisoire : je change fréquemment d'endroit, chez des amis, squat, etc.
- Hôtel, pension, auberge de jeunesse
- Hébergement d'urgence : Sleep-in, Marmotte, Lucarne, Hublot, etc.
- Camping, camping-car, etc.
- En institution : foyer EVAM, hôpital, etc.
- En prison
- Dehors: rue, parcs, entrée d'immeuble, cage d'escaliers
- Dans ma voiture
- Autre lieu, merci de préciser : _____

10. Si vous n'avez pas de domicile fixe privé, veuillez indiquer depuis combien de temps :

- 1 Moins d'un mois
- 2 1 mois à 6 mois
- 3 7 à 11 mois
- 4 1 an à 5 ans
- 5 Plus de 5 ans
- 6 Je ne suis pas sans domicile fixe privé

11. Pour quelles raisons êtes-vous actuellement sans domicile fixe privé en Suisse ? (Plusieurs réponses possibles)

- Problèmes financiers
- Fin ou résiliation du contrat de location, expulsion
- Problèmes de relations personnelles ou familiales (violences familiales, désaccord, etc.)
- Problèmes de santé : problèmes physiques, psychologiques, ou problèmes d'addiction (alcool ou drogues), etc.
- Migration, transit
- Autre raison, merci de préciser : _____
- Je ne suis pas sans domicile fixe privé en Suisse

12. Quelles ont été vos sources de revenu ces 30 derniers jours ? (Merci de répondre à toutes les lignes)

	Oui	Non
Travail à plein temps	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Travail à temps partiel (régulièrement)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Intérim, travail temporaire (irrégulièrement)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Assurances (AI=assurance invalidité, chômage, AVS)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Aide sociale (RI= Revenu d'Insertion)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Famille, ami-e-s, compagnon/compagne	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Prostitution	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Faire la manche	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Revenus illégaux (deal, travail au noir, etc.)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Aucune source de revenus, je vis sur mes économies	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Autre revenu, merci de préciser : _____	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2

13. Si les hébergements d'urgence étaient payants (5 CHF) continueriez-vous à y venir?

- 1 Oui 2 Non

14. Etes-vous suivi par un-e assistant-e social-e (du service social ou de l'office des curatelles) ?

- 1 Oui 2 Non

2/4

15. Vous est-il arrivé, au cours des 30 derniers jours, de ne pas trouver de place en hébergement d'urgence alors que vous en cherchiez ?

- ₁ Jamais ₂ Rarement ₃ Parfois ₄ Souvent

16. Ces 30 derniers jours, est-ce que, par manque de moyens, vous avez passé toute une journée sans manger ?

- ₁ Jamais ₂ Rarement ₃ Parfois ₄ Souvent

17. Ces 30 derniers jours avez-vous suffisamment eu l'occasion de :

- | | Oui | Non |
|------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| vous laver..... | <input type="radio"/> ₁ | <input type="radio"/> ₂ |
| faire une lessive..... | <input type="radio"/> ₁ | <input type="radio"/> ₂ |

18. Avez-vous dormi au moins une fois dehors (en rue, entrée d'immeuble, escaliers d'immeuble, cave d'immeuble, dans un parc) ces 30 derniers jours ?

- ₁ Oui ₂ Non (Si Non, passez à la question 20)

19. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous dormi au moins une fois dehors au cours des 30 derniers jours ? (Plusieurs réponses possibles)

- Par manque de place dans l'hébergement/les hébergements d'urgence où je voulais aller.
 Je ne me sens pas en sécurité dans les hébergements d'urgence.
 Par peur d'être contaminé par le Covid-19.
 Je n'aime pas dormir avec d'autres personnes.
 Autre raison, merci de préciser : _____

20. Où avez-vous passé principalement vos journées de la dernière semaine (7 derniers jours) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Au travail
 Dehors (rue, parcs, etc.)
 Dans un lieu d'accueil de jour (Espace, Point d'Appui, etc.)
 Dans des magasins
 A la bibliothèque
 Dans un café/bistrot
 Autre, merci de préciser : _____

Consommation de substances

21. Avez-vous consommé ces substances durant les 30 derniers jours ? (Merci de répondre à toutes les lignes)

	Oui	Non
Alcool	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂
Tabac, cigarettes	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂
Cannabis	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂
Drogues, excepté le cannabis (héroïne, cocaïne, crack, etc.)	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂
Médicaments au noir, non prescrits (méthadone, benzodiazépines, Subutex, etc.)	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂
Autre substance, veuillez préciser : _____	<input type="radio"/> ₁	<input type="radio"/> ₂

22. Vous êtes-vous injecté des drogues durant les 30 derniers jours ?

- ₁ Oui ₂ Non

23. Avez-vous inhalé/fumé des drogues durant les 30 derniers jours ?

- ₁ Oui ₂ Non

Santé

24. Comment est votre état de santé en général ?

- Très bon Bon Assez bon Mauvais Très mauvais Je ne sais pas Je ne veux pas répondre
- ₁ ₂ ₃ ₄ ₅ ₆ ₇

25. En général, lorsque vous êtes malade, allez-vous chez un médecin (cabinet privé, hôpital, Point d'Eau, etc.) ?

- ₁ Oui ₂ Non

26. Avez-vous eu un suivi médical au cours des 30 derniers jours ?

- ₁ Oui ₂ Non

27. Etes-vous allé aux urgences au cours des 30 derniers jours ?

- ₁ Oui ₂ Non

28. Avez-vous été hospitalisé au cours des 12 derniers mois ?

- ₁ Oui ₂ Non

29. Avez-vous une assurance pour vos frais de santé (en Suisse ou à l'étranger) ?

- ₁ Oui (*Si Oui, passez à la question 31*) ₂ Non ₃ Je ne sais pas

30. Vous a-t-on refusé l'accès à une structure de soins au cours des 12 derniers mois parce que vous n'avez pas d'assurance maladie ?

- ₁ Oui ₂ Non

31. Avez-vous déjà été diagnostiqué positif pour l'hépatite C (c'est-à-dire avez-vous été infecté par le virus) ?

- ₁ Oui
₂ Non (*allez à la question 33*)
₃ Je ne sais pas (*allez à la question 33*)

32. Quel est actuellement votre statut pour l'hépatite C ?

- ₁ J'ai guéri spontanément (sans traitement)
₂ J'ai guéri avec un traitement
₃ J'ai toujours l'hépatite C et je suis en traitement
₄ J'ai toujours l'hépatite C et je ne suis aucun traitement
₅ Je ne sais pas

Soutien pour répondre

33. Ce questionnaire a été rempli :

- ₁ Seul-e, sans aide
₂ Avec l'aide de quelqu'un pour quelques questions
₃ Avec l'aide de quelqu'un pour tout le questionnaire

Merci de mettre ce questionnaire dans l'urne. 

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION
VOS DONNEES SERONT TRAITÉES DE FACON ANONYME ET
CONFIDENTIELLE

7.2 Canevas d'entretien

Vous avez passé une nuit en HU, est-ce que ça vous arrive souvent ?

Depuis combien de temps êtes-vous en hébergement d'urgence ?

Est-ce que vous avez parfois passé la nuit dehors ?

Est-ce que vous pouvez me raconter comment vous êtes arrivé-e ici ?

Depuis combien de temps êtes-vous à Lausanne/dans le canton de Vaud ?

Où étiez-vous avant ? Autre(s) canton(s) en Suisse ?

Comment/pourquoi êtes-vous arrivé-e/venu-e à Lausanne ?

Est-ce que vous êtes de passage dans ce canton ?

Est-ce que vous pouvez me parler de votre histoire de vie ?

Quelle est votre formation/profession ?

Est-ce que vous avez un travail à l'heure actuelle ? /Quelles sont vos sources de revenus à l'heure actuelle ?

Contexte familial : en couple ? marié-e, séparé-e ? enfants à charge ?

Pouvez-vous me raconter comment se passent vos journées ?

Quelles sont vos principales difficultés aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous faites pendant la journée ?

Comment vous organisez-vous pour trouver à manger/un logement pour la nuit, etc. ?

Y a-t-il un hébergement d'urgence à Lausanne où vous ne souhaitez pas dormir ? Si oui pourquoi ?

Comment vous sentez-vous au niveau de la santé ?

Qui est-ce que vous allez-vous voir lorsque vous êtes malade ?

Est-ce que vous avez une assurance maladie ?

Sur qui vous pouvez compter aujourd'hui pour vous aider ?

Est-ce que vous bénéficiez d'aides sociales/rentes ? Si oui, lesquelles ?

Comment voyez-vous la suite de votre parcours ?

Est-ce que vous avez un plan ?

Est-ce que vous pensez quitter/rester (dans) la région ?

Comment voyez-vous votre situation au niveau du logement dans un avenir proche (12 mois) ?

Données sociodémographiques : âge, nationalité, travail/profession des parents.

7.3 Synthèse des données qualitatives

Il s'agit de 21 hommes et de 4 femmes dont l'âge moyen est de 46 ans (minimum 32, maximum 60). Le corpus comprend 6 personnes de nationalité suisse et 19 de nationalité étrangère : 9 viennent d'Afrique subsaharienne ou du nord, 3 du Portugal, 3 de Roumanie (+ entretiens ethnographiques), 2 d'Italie, une de France et une de Belgique.

En ce qui concerne les citoyens suisses, il s'agit de 4 hommes et deux femmes qui ont entre 43 et 60 ans (âge moyen 51 ans). Deux personnes sur les 6 bénéficient d'une rente AI, 5 sont sans emploi ou ont récemment perdu leur source de revenu. L'une d'elle a bénéficié de prestations de chômage mais est arrivée en fin de droit en 2020. Une personne mentionne avoir un travail à temps partiel régulier (bien que pas suffisamment rémunéré pour lui permettre de subvenir à ses besoins). Au niveau familial, une seule personne a un enfant à charge au moment de l'entretien. Les autres ne mentionnent aucun d'enfant.

Sur les 19 personnes de nationalité étrangère, on décompte 17 hommes et 2 femmes qui ont entre 32 et 60 ans (âge moyen 41 ans). Sept personnes sont en Suisse depuis moins d'une année, 7 depuis plus d'une année et 5 depuis plus de 10 ans. Au moment de l'enquête, on décompte au moins 12 personnes sans papiers/sans permis de séjour qui sont principalement d'origine roumaine ou africaine et 6 personnes au bénéfice d'un permis B ou G (frontaliers), qui sont principalement issues de pays européens. Une personne est dans l'attente d'un renouvellement de son permis B.

Sur l'ensemble du corpus, 13 bénéficiaires recourent aux HU depuis moins de six mois et 2 depuis une année et plus. Dix personnes y sont prises en charge depuis six mois à une année ; dans ce groupe, 3 signalent une présence ponctuelle (un à 3 mois) mais régulière depuis plusieurs années.

Tableau 4 Bénéficiaires d'origine étrangère (N =19)

Pseudo	Age	Sexe		Temporalité HU			Nationalité	Permis séjour	Rentés, aides
		H	F	< 6 mois	< 1 année	> 1 année			
Alim	48 (1973)	X		x			Algérie	sans	-
Karim	55 (1966)	X			x		France	G	-
Youssef	41 (1980)	X		x			Tunisie	sans	-
Antonio	38 (1983)	X		x			Portugal	sans	-
Jérémy	39 (1982)	X		x			Nigeria	sans	-
Jack	34 (1987)	X		x			Mali	sans	-
Fabio	38 (1983)	X		x			Portugal	B	-
César	42 (1978)	X			x		Belgique	G	-
Moussa	?	X			x		Nigeria	sans	-
Paula	60 (1961)		x			x	Italie	B	AI
Ibrahim	44 (1977)	X		x			Maroc	sans	-
Marco	32 (1989)	X		x			Italie	(B)	-
Joana	42 (1979)		x	x			Portugal	B	-
Vlad	44 (1977)	X			x		Roumanie	sans	-
Marius	54 (1967)	X			x		Roumanie	sans	-
Denis	32 (1989)	X			x		Angola	B	-
Kader	58 (1963)	X		x			Burkina Faso	sans	-
Amadou	39 (1982)	X			x		Sénégal	sans	-
Victor	34 (1987)	X			x		Roumanie	sans	-
TOTAL		41	17	2	10	8			1

Tableau 5 Bénéficiaires d'origine suisse (N=6)

Pseudo	Age	Sexe		Temporalité HU			Nationalité	Permis séjour	Rentés, aides
		H	F	< 6 mois	< 1 année	> 1 année			
Félix	44 (1977)	X				x	Suisse	-	-
Tania	43 (1978)		x		x		Suisse	(C)	-
Thierry	57 (1964)	X			x		Suisse	-	AI
Monique	52 (1969)		x	x			Suisse	-	?
Lucien	54 (1967)	X		x			Suisse	-	AI
Emile	60 (1961)	X		x			Suisse	-	-
TOTAL		51	5	2	3	2			1

7.4 PAPU-HU : résultats complémentaires

Tableau 6 Aide au remplissage du questionnaire par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=19)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=33)	Montolieu (n=23)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=20)	Total (n=139)
Seul·e sans aide	42.1%	66.7%	11.1%	39.4%	69.6%	18.2%	90.0%	49.6%
Avec de l'aide pour quelques questions	5.3%	0.0%	27.8%	12.1%	8.7%	9.1%	0.0%	9.4%
Avec de l'aide pour tout le questionnaire	52.6%	33.3%	61.1%	48.5%	21.7%	72.7%	10.0%	41.0%
<i>Non réponse</i>	9.5%	0.0%	0.0%	10.8%	8.0%	0.0%	9.1%	6.7%

Tableau 7 Fréquence de visite des HU au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=21)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=17)	Le Répit (n=36)	Montolieu (n=23)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=20)	Total (n=143)
Tous les jours	61.9%	66.7%	64.7%	52.8%	78.3%	63.6%	85.0%	66.4%
Une ou quelques fois par semaine	33.3%	20.0%	35.3%	41.7%	17.4%	36.4%	15.0%	29.4%
Moins d'une fois par semaine	4.8%	13.3%	0.0%	5.6%	4.4%	0.0%	0.0%	4.2%
<i>Non réponse</i>	0.0%	0.0%	5.6%	2.7%	8.0%	0.0%	9.1%	4.0%

Tableau 8 Nationalité par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=21)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=36)	Montolieu (n=20)	Le Hublot (n=10)	La Lucarne (n=16)	Total (n=136)
Suisse	9.5%	0.0%	11.1%	22.2%	20.0%	0.0%	0.0%	11.8%
Europe Ouest	23.8%	20.0%	11.1%	16.7%	20.0%	0.0%	12.5%	16.2%
Europe Est	38.1%	33.3%	50.0%	27.8%	10.0%	30.0%	18.8%	29.4%
Afrique subsaharienne	0.0%	40.0%	27.8%	13.9%	45.0%	70.0%	56.3%	30.2%
Afrique du Nord	28.6%	0.0%	0.0%	16.7%	5.0%	0.0%	12.5%	11.0%
Asie	0.0%	6.7%	0.0%	2.8%	0.0%	0.0%	0.0%	1.5%
<i>Non réponse</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>2.7%</i>	<i>20.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>27.3%</i>	<i>8.7%</i>

Les binationaux-ales suisses sont comptabilisé-es parmi les suisse-sse-s. Par ailleurs, pour tout-e répondant-e avec deux nationalités étrangères, c'est le pays le plus lointain qui a été retenu.

Tableau 9 Durée du séjour sur le territoire vaudois par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=21)	La Marmotte (n=14)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=36)	Montolieu (n=24)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=22)	Total (n=146)
< 6mois	61.9%	50.0%	38.9%	38.9%	62.5%	63.6%	68.2%	53.4%
6-11 mois	0.0%	7.1%	0.0%	13.9%	4.2%	18.2%	13.6%	8.2%
1-5 ans	19.1%	14.3%	16.7%	16.7%	4.2%	9.1%	9.1%	13.0%
> 5 ans	19.1%	28.6%	44.4%	30.6%	29.2%	9.1%	9.1%	25.3%
<i>Non réponse</i>	<i>0.0%</i>	<i>6.7%</i>	<i>0.0%</i>	<i>2.7%</i>	<i>4.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>2.0%</i>

Tableau 10 Typologie des situations de sans-abrisme par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=18)	La Marmotte (n=14)	Sleep-In (n=17)	Le Répit (n=32)	Montolieu (n=17)	Le Hublot (n=10)	La Lucarne (n=16)	Total (n=124)
De passage sans statut de résidence	50.0%	28.6%	29.4%	34.4%	41.2%	60.0%	56.3%	41.1%
De passage avec statut de résidence	11.1%	21.4%	11.8%	0.0%	17.7%	10.0%	12.5%	10.5%
Durable sans statut de résidence	16.7%	28.6%	52.9%	25.0%	23.5%	30.0%	18.8%	27.4%
Durable avec statut de résidence	22.2%	21.4%	5.9%	40.6%	17.7%	0.0%	12.5%	21.0%
<i>Non réponse</i>	14.3%	6.7%	5.6%	13.5%	32.0%	9.1%	27.3%	16.8%

Cette catégorisation distingue les répondant-es en fonction de la durée de leur séjour dans le canton (plus ou moins de 6 mois) d'une part et, d'autre part, de leur statut de résidence (i.e. répondant-es avec un statut de résidence vs sans statut de résidence⁹⁹).

⁹⁹ Tout-e répondant-e de nationalité suisse ou ayant un permis de séjour valable en Suisse est considéré-e comme disposant d'un statut de résidence.

Tableau 11 Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Hôtel, pension, auberge de jeunesse	95.0%	100.0%	100.0%	91.4%	95.2%	100.0%	100.0%	96.4%
Hébergement d'urgence	85.0%	71.4%	100.0%	74.3%	90.5%	90.9%	95.2%	85.6%
En extérieur	25.0%	7.1%	52.9%	22.9%	4.8%	0.0%	0.0%	17.3%
Domicile fixe privé	10.0%	14.3%	0.0%	17.1%	9.5%	9.1%	0.0%	9.4%
Logement provisoire	5.0%	7.1%	0.0%	14.3%	4.8%	9.1%	9.5%	7.9%
Dans sa voiture	5.0%	28.6%	0.0%	8.6%	0.0%	0.0%	0.0%	5.8%
En institution	0.0%	0.0%	11.8%	5.7%	0.0%	0.0%	0.0%	2.9%
Camping, camping-car, etc.	0.0%	7.1%	0.0%	5.7%	0.0%	0.0%	0.0%	2.2%
En prison	5.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%
Autre lieu	0.0%	0.0%	0.0%	2.9%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%
<i>Non réponse</i>	4.8%	6.7%	5.6%	5.4%	16.0%	0.0%	4.6%	6.7%

Plusieurs réponses à cette question étaient possibles.

Tableau 12 Lieux où les répondant-es ont passé leurs 30 dernières nuits, catégorisation ETHOS, par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Domicile	10.0%	14.3%	0.0%	17.1%	9.5%	9.1%	0.0%	9.4%
Sans abri	85.0%	71.4%	100.0%	77.1%	90.5%	90.9%	95.2%	86.3%
Sans logement	5.0%	0.0%	11.8%	5.7%	0.0%	0.0%	0.0%	3.6%
Logement précaire	5.0%	0.0%	0.0%	8.6%	4.8%	0.0%	0.0%	3.6%
Logement inadéquat	5.0%	35.7%	0.0%	11.4%	0.0%	0.0%	0.0%	7.2%
<i>Non réponse</i>	4.8%	6.7%	5.6%	5.4%	16.0%	0.0%	4.6%	6.7%

Plusieurs réponses à cette question étaient possibles.

ETHOS : European Typology on Homelessness and housing exclusion¹⁰

Tableau 13 Raisons évoquées pour être sans domicile fixe privé en Suisse par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Problèmes financiers	57.9%	33.3%	64.7%	52.9%	54.6%	100.0%	80.0%	60.9%
Fin ou résiliation du contrat de location, expulsion	10.5%	13.3%	5.9%	5.9%	0.0%	0.0%	5.0%	5.8%
Problèmes de relations personnelles ou familiales	10.5%	13.3%	5.9%	23.5%	18.2%	0.0%	10.0%	13.8%
Problèmes de santé	0.0%	0.0%	17.7%	17.7%	4.6%	0.0%	15.0%	9.4%
Migration, transit	31.6%	33.3%	47.1%	20.6%	22.7%	0.0%	15.0%	24.6%
Autre raison	26.3%	13.3%	23.5%	14.7%	13.6%	9.1%	5.0%	15.2%
<i>Non réponse</i>	9.5%	0.0%	5.6%	8.1%	12.0%	0.0%	9.1%	7.4%

Plusieurs réponses à cette question étaient possibles.

Tableau 14 Fréquence des situations où les répondant-es n'ont pas trouvé de place en HU au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=21)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=17)	Le Répit (n=35)	Montolieu (n=22)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=15)	Total (n=136)
Jamais	33.3%	33.3%	11.8%	65.7%	50.0%	54.6%	40.0%	44.1%
Rarement	23.8%	6.7%	11.8%	8.6%	13.6%	9.1%	13.3%	12.5%
Parfois	14.3%	53.3%	64.7%	14.3%	18.2%	36.4%	33.3%	29.4%
Souvent	28.6%	6.7%	11.8%	11.4%	18.2%	0.0%	13.3%	14.0%
<i>Non réponse</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>5.6%</i>	<i>5.4%</i>	<i>12.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>31.8%</i>	<i>8.7%</i>

Tableau 15 Lieux où les répondant-es ont principalement passé leurs journées au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Au travail	20.0%	13.3%	0.0%	0.0%	14.3%	10.0%	15.8%	9.5%
Dehors	65.0%	53.3%	88.2%	68.6%	38.1%	60.0%	57.9%	62.0%
Dans un lieu d'accueil de jour	70.0%	40.0%	41.2%	65.7%	52.4%	20.0%	21.1%	48.9%
Dans des magasins	45.0%	6.7%	0.0%	5.7%	14.3%	10.0%	15.8%	13.9%
A la bibliothèque	35.0%	6.7%	0.0%	5.7%	14.3%	0.0%	26.3%	13.1%
Dans un café/bistrot	15.0%	0.0%	0.0%	5.7%	9.5%	20.0%	0.0%	6.6%
<i>Non réponse</i>	<i>4.8%</i>	<i>0.0%</i>	<i>5.6%</i>	<i>5.4%</i>	<i>16.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>13.6%</i>	<i>8.1%</i>

Plusieurs réponses à cette question étaient possibles.

Tableau 16 Sources de revenus au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Travail à plein temps	5.9%	0.0%	0.0%	9.1%	10.0%	0.0%	0.0%	4.7%
Travail à temps partiel (régulièrement)	11.8%	14.3%	5.9%	9.4%	15.0%	9.1%	0.0%	9.5%
Travail temporaire (irrégulièrement)	11.8%	14.3%	0.0%	9.4%	15.0%	18.2%	18.8%	11.8%
Assurances	11.8%	0.0%	5.9%	15.6%	10.0%	0.0%	6.3%	8.7%
Aide sociale	0.0%	0.0%	12.5%	9.4%	5.0%	0.0%	6.3%	5.6%
Famille, ami-es, compagnon-compagne	58.8%	28.6%	0.0%	24.2%	5.0%	36.4%	31.3%	25.2%
Prostitution	0.0%	0.0%	6.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.8%
Faire la manche	11.8%	7.1%	76.5%	43.8%	15.0%	27.3%	6.3%	29.1%
Revenus illégaux, y compris deal	23.5%	7.1%	0.0%	25.8%	15.0%	27.3%	11.8%	16.7%
Pas de revenus, mais économies	30.8%	70.0%	7.7%	35.7%	71.4%	37.5%	62.5%	43.8%
Autre revenu	6.7%	15.4%	0.0%	6.9%	0.0%	0.0%	0.0%	4.7%

Plusieurs réponses à cette question étaient possibles. Le taux de réponse manquante à chaque proposition oscille entre 14.1% et 46.3%.

Tableau 17 Fréquence des journées entières sans manger au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=21)	La Marmotte (n=14)	Sleep-In (n=17)	Le Répit (n=33)	Montolieu (n=20)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=21)	Total (n=137)
Jamais	47.6%	71.4%	17.7%	33.3%	50.0%	27.3%	28.6%	38.7%
Rarement	4.8%	0.0%	5.9%	15.2%	20.0%	0.0%	0.0%	8.0%
Parfois	23.8%	28.6%	58.8%	36.4%	25.0%	36.4%	52.4%	37.2%
Souvent	23.8%	0.0%	17.7%	15.2%	5.0%	36.4%	19.1%	16.1%
<i>Non réponse</i>	<i>0.0%</i>	<i>6.7%</i>	<i>5.6%</i>	<i>10.8%</i>	<i>20.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>4.6%</i>	<i>8.1%</i>

Tableau 18 Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape	La Marmotte	Sleep-In	Le Répit	Montolieu	Le Hublot	La Lucarne	Total
Alcool	26.3%	23.1%	17.7%	59.4%	55.6%	60.0%	30.0%	40.3%
<i>Non réponse</i>	<i>9.5%</i>	<i>13.3%</i>	<i>5.6%</i>	<i>13.5%</i>	<i>28.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>9.1%</i>	<i>13.4%</i>
Tabac	71.4%	46.2%	64.7%	68.8%	55.6%	50.0%	47.4%	60.0%
<i>Non réponse</i>	<i>0.0%</i>	<i>13.3%</i>	<i>5.6%</i>	<i>13.5%</i>	<i>28.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>13.6%</i>	<i>12.8%</i>
Cannabis	10.5%	8.3%	5.9%	46.2%	6.3%	18.2%	11.8%	17.8%
<i>Non réponse</i>	<i>9.5%</i>	<i>20.0%</i>	<i>5.6%</i>	<i>29.7%</i>	<i>36.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>22.7%</i>	<i>20.8%</i>
Drogues (hormis cannabis)	5.3%	0.0%	5.9%	31.0%	6.7%	0.0%	0.0%	10.2%
<i>Non réponse</i>	<i>9.5%</i>	<i>20.0%</i>	<i>5.6%</i>	<i>21.6%</i>	<i>40.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>27.3%</i>	<i>20.8%</i>
Médicaments non prescrits	0.0%	0.0%	0.0%	20.7%	6.3%	0.0%	6.3%	6.8%
<i>Non réponse</i>	<i>9.5%</i>	<i>20.0%</i>	<i>11.1%</i>	<i>21.6%</i>	<i>36.0%</i>	<i>9.1%</i>	<i>27.3%</i>	<i>20.8%</i>
Autre substance	11.8%	0.0%	25.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	4.2%
<i>Non réponse</i>	<i>19.1%</i>	<i>40.0%</i>	<i>77.8%</i>	<i>70.3%</i>	<i>52.0%</i>	<i>54.6%</i>	<i>36.4%</i>	<i>51.7%</i>

Tableau 19 Etat de santé général par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=17)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=33)	Montolieu (n=21)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=20)	Total (n=135)
Très bon	47.1%	46.7%	38.9%	18.2%	23.8%	63.6%	45.0%	36.3%
Bon	29.4%	40.0%	27.8%	51.5%	52.4%	36.4%	30.0%	40.0%
Assez bon	17.7%	6.7%	5.6%	9.1%	14.3%	0.0%	10.0%	9.6%
Mauvais	5.9%	6.7%	22.2%	6.1%	4.8%	0.0%	10.0%	8.2%
Très mauvais	0.0%	0.0%	5.6%	15.2%	4.8%	0.0%	5.0%	5.9%
<i>Non réponse</i>	19.0%	0.0%	0.0%	10.8%	16.0%	0.0%	9.1%	9.4%

Tableau 20 Disposer d'une couverture pour les frais de santé par structure en 2021 (%)

	Abri L'Etape (n=18)	La Marmotte (n=15)	Sleep-In (n=18)	Le Répit (n=33)	Montolieu (n=21)	Le Hublot (n=11)	La Lucarne (n=19)	Total (n=135)
Non	72.2%	73.3%	88.9%	48.5%	61.9%	90.9%	52.6%	65.9%
Oui	27.8%	20.0%	11.1%	42.4%	33.3%	9.1%	47.4%	30.4%
Ne sait pas	0.0%	6.7%	0.0%	9.1%	4.8%	0.0%	0.0%	3.7%
<i>Non réponse</i>	14.3%	0.0%	0.0%	10.8%	16.0%	0.0%	13.6%	9.4%

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique · Lausanne